ENTRAIDE& FRATERNITE

ÉTUDE 2023

L'agro-industrie met le feu au Brésil

Quand **l'agroécologie** devient une **arme de résistance**

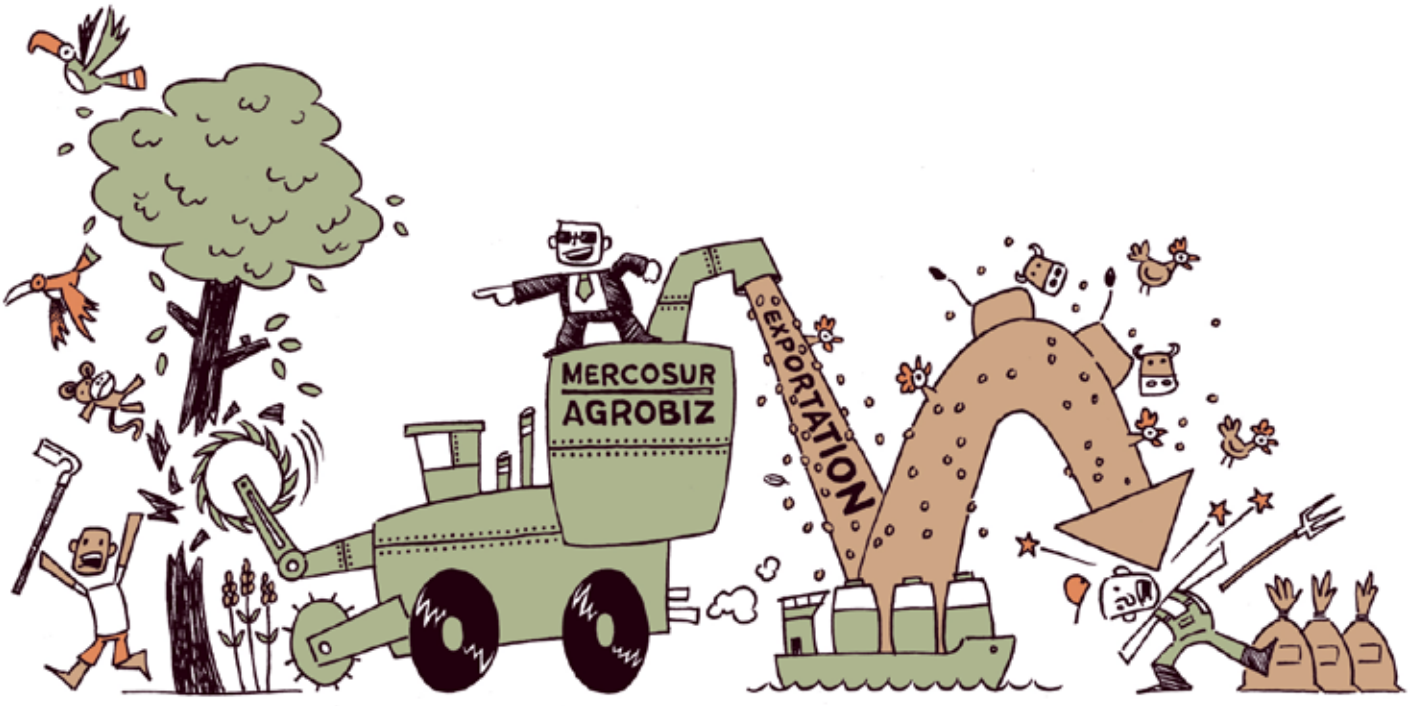

Avec le soutien de

Belgique
partenaire du développement

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Table des matières

Résumé 3

Introduction 5

I. PREMIÈRE PARTIE
État des lieux des conflits fonciers au Brésil : les luttes pour la terre ont-elles une couleur ? 7

1. Des violences systémiques aggravées 7

2. Une terre dédiée à l'exportation : crimes, violences, déforestation... au profit de qui ? 13

II. DEUXIÈME PARTIE
Implication de la Belgique et de l'UE : l'accord UE-Mercosur 17

1. Un accord perdant-perdant 17

Des enjeux environnementaux 18

Des enjeux sociaux 19

Des enjeux de santé 20

2. Des entreprises belges et européennes complices de l'accaparement des terres ? 21

I. TROISIÈME PARTIE
Les alternatives 24

1. Les mouvements sociaux au Brésil 25

2. Une agroécologie politique pour faire avancer les luttes de femmes 26

3. Des organisations partenaires d'EF en action 27

4. De nouveaux défis 30

Relier les luttes 31

Bibliographie 33

© Carlos César Pereira Souza

Résumé

Cette étude est le résultat d'une mission d'Entraide et Fraternité dans les régions de Goiás et Tocantins, au Brésil, en septembre 2022. Grâce au soutien de nos partenaires Agro é Fogo et la Commission pastorale de la terre (CPT), de nombreuses rencontres avec les communautés paysannes, traditionnelles et autochtones, mais aussi avec des acteurs et actrices de la société civile et des politiques ont été possibles.

L'étude présente les enjeux structurels liés à l'accès et à l'utilisation des ressources naturelles au Brésil, auxquels sont confrontés les défenseurs et défenseuses des terres. Elle est divisée en trois parties.

1 La première partie présente un aperçu des violences et des conflits liés à la terre et aux ressources naturelles au Brésil. En la matière, **le pays est en 3e position des pays les plus dangereux au monde : 342 assassinats de défenseurs et défenseuses de l'environnement entre 2012 et 2021, soit près de 20 % de ces décès au niveau mondial.** L'objectif de cette partie est de donner une vue d'ensemble sur les principaux enjeux sociaux et environnementaux du pays et leurs répercussions sur les communautés locales. **Entre 1985 et 2019,** une période qui coïncide avec l'émergence et la consolidation de l'économie agroalimentaire brésilienne, **90 % de la déforestation au Brésil ont servi à l'ouverture de pâturages pour l'élevage de bœuf et de zones de monoculture, principalement de soja.**

Le Brésil enregistre
342 assassinats
de défenseurs et défenseuses de l'environnement entre 2012 et 2021

2 La deuxième partie décrypte les relations commerciales déloyales qui se cachent derrière le commerce UE-Brésil**. Le Brésil est le premier fournisseur de matières premières au monde et l'Union européenne, son deuxième partenaire commercial.** La consommation européenne est en partie responsable des conflits au Brésil **(seulement le 13 % du soja importé en Europe n'est pas issu de la déforestation)**. Cette partie met en évidence les effets négatifs de l'accord de libre-échange UE-Mercosur, des cas de violations des droits humains et environnementaux impliquant des entreprises belges et le rôle de l'UE dans l'exportation des pesticides toxiques vers la région : **l'UE a exporté pour 584 millions d'euros de produits phytosanitaires interdits en Europe vers les pays du Mercosur en 2018**.

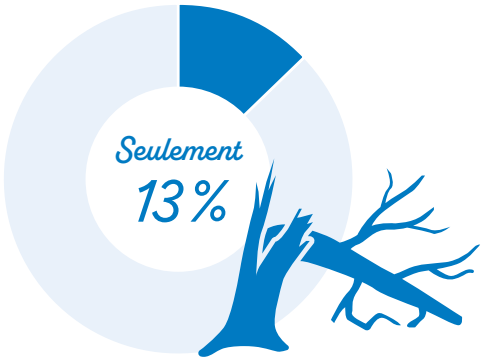

du soja importé en Europe n'est pas issu de la déforestation

3 La troisième partie de l'étude souligne les rôles des mouvement sociaux et des ONG pour faire avancer des politiques et programmes de soutien à un autre modèle d'agriculture. **L'agriculture familiale représente 76,8 % des exploitations agricoles du pays et 67 % des emplois ruraux, mais ne couvre que 23 % des terres.** Toutefois, **près de 70 % des aliments d'origine familiale sont consommés par les Brésiliens**. Un accent particulier est mis sur le rôle des femmes et leur contribution pour changer le système. L'étude souhaite mettre en avant les alternatives et les mouvements de résistance à l'avancée de l'agro-industrie et fournir des recommandations pour soutenir les luttes des défenseurs et défenseuses de l'environnement.

À travers son action politique, **Entraide et Fraternité (EF), dénonce les freins structurels** à **l'agroécologie** afin d'aider les décideurs et décideuses politiques belges à agir en faveur de la transformation écologique et sociale du système alimentaire :

- Elle soutient la lutte des communautés paysannes et autochtones à travers la **demande d'une législation belge et européenne sur le devoir de vigilance des entreprises** pour le respect des droits humains et de l'environnement. EF travaille en réseau avec d'autres ONG belges dans le cadre de la campagne « Les droits humains n'ont pas de prix[1] » ;
- **EF soutient les mouvement sociaux et paysans au Brésil** dans leurs actions de plaidoyer politique et juridique pour la défense de l'agroécologie familiale et la justice sociale, comme dans le cas du barrage de Cana Brava construit par Tractebel/Engie ;
- **EF dénonce** les probables impacts sur l'environnement, sur la santé et sur la population provoqués par **l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur**. La Belgique doit s'opposer à la ratification de l'accord ;
- Il est nécessaire de prendre des mesures urgentes pour **interdire**, au niveau national et européen, **la production, le stockage et l'exportation de pesticides dangereux**. EF s'engage dans la campagne menée par SOS Faim "www.stop-pestices.be" pour arrêter la production de pesticides toxiques, en Belgique comme en Europe.

L'agriculture familiale représente

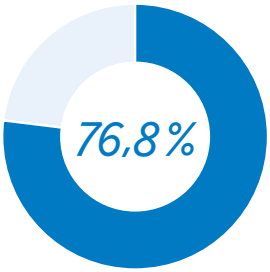

des exploitations agricoles du pays mais ne couvre que

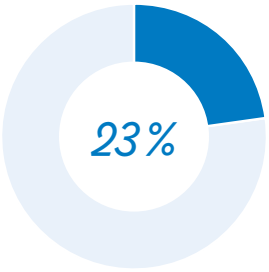

des terres.

1 www.devoirdevigilance.be

Introduction

En 2022, dans un contexte global bouleversé, les élections au Brésil ont été au centre de l'attention médiatique internationale. Elles étaient décisives par rapport au rôle que le pays va jouer face aux défis environnementaux, sociaux et économiques. Il s'agit d'un pays doté d'énormes ressources naturelles, de vastes espaces et d'une grande diversité culturelle, résultat, en partie, d'une forte immigration au cours de son histoire. Avec une superficie de 850 millions d'hectares, équivalente à deux fois la taille de l'Union européenne, **le Brésil est le 5e plus grand pays au monde et le plus riche en biodiversité**. Deux tiers de son territoire sont couverts de forêts et d'écosystèmes essentiels pour la biodiversité mondiale, dont la forêt primaire de l'Amazonie, la savane du Cerrado et la zone humide du Pantanal.[2]

Le Brésil a fait de la terre sa puissance économique. Il a progressivement réussi à s'affirmer sur la scène internationale grâce à son potentiel agricole. Son économie s'articule dès le début autour d'une agriculture orientée vers l'exportation : **le Brésil est le premier producteur et exportateur de plusieurs produits agricoles comme le café, la viande, le soja, le sucre...** Cette orientation agricole a fait du Brésil **un partenaire économique stratégique, notamment pour l'Union européenne et la Belgique.** Fournisseur des matières premières qui alimentent la chaîne de production des filières internationales, le pays figure dans plusieurs accords de libre-échange, comme l'accord contesté entre l'Union européenne et les pays du Mercosur.

Toutefois, cette richesse ne profite pas à tou·tes. Malgré le succès commercial du Brésil à l'international, son modèle d'agriculture industrielle n'arrive pas à nourrir son peuple. En 2023, **33 millions de Brésilien·nes souffrent encore de la faim et plus de la moitié de ses 213 millions d'habitant·es sont en situation d'insécurité alimentaire** (PENSSAN Network, 2022). La croissance économique du pays s'est fondée sur l'exploitation des ressources naturelles et sur l'expansion agricole, au détriment des populations autochtones et des communautés traditionnelles, qui voient leurs cultures annihilées. L'insécurité alimentaire et nutritionnelle de la population brésilienne est une conséquence de la concentration des terres et des revenus au Brésil, qui privilégie les exportations et ignore la souveraineté alimentaire de sa population.

Nourri par un désir de modernisation, le modèle agricole brésilien poursuit les principes de la révolution verte[3] qui incite à étendre toujours plus les limites des terres agricoles vers des écosystèmes tels que le Cerrado ou l'Amazonie, en faisant pression sur l'agriculture familiale et la biodiversité. **Des terres nourricières sont progressivement mises au**

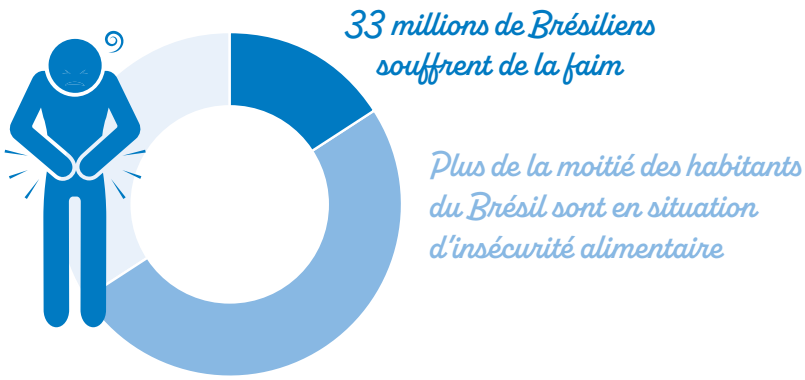

2 Les données sont disponibles sur : https://www.cbd.int/countries/profile/?country=br

3 La révolution verte est une politique agricole fondée sur l'utilisation de technologies et de mesures économiques afin d'améliorer la production et, par conséquent, éliminer la malnutrition. Un concept qui est né aux États-Unis dans les années 60 et qui s'est répandu ensuite dans le reste du monde. Le concept se base sur le principe que l'agriculture traditionnelle n'est pas en mesure d'apporter une réponse aux besoins alimentaires des pays.

service des filières internationales pour faire du Brésil une frontière agricole[4] pour « nourrir le monde ». Les populations autochtones, les communautés traditionnelles et paysannes et la société civile dénoncent une **violence systémique** prenant plusieurs formes : poursuites judiciaires, violences verbales et physiques, menaces de mort, utilisation du feu… Les droits humains ne sont pas les seuls à être mis à mal : le taux de **déforestation** est alarmant : de 2001 à 2021, Brésil a perdu 28,2 millions d'hectares de forêts primaires humides, ce qui représente 45 % de la couverture arborée totale[5].

Quel rôle joue la Belgique dans ce contexte ? Des entreprises belges sont directement accusées par les communautés autochtones et paysannes d'**accaparement de terres et de violations des droits humains et environnementaux**. L'Europe est aussi une exportatrice majeure de **pesticides toxiques** pour l'agro-industrie brésilienne. Environ 44 % des pesticides utilisés dans les cultures au Brésil ne sont pas autorisés dans l'UE[6]. Enfin, **les accords de libre-échange, comme l'accord UE-Mercosur, ne font que favoriser l'avancée d'une agriculture industrielle et toxique** qui laisse une grande partie de la population affamée. Ces accords orientent davantage l'agriculture brésilienne vers l'exportation et rendent plus difficile le développement d'alternatives, qui se voient lentement écrasées par la loi du plus fort. Que faire pour inverser cette tendance ? Comment jumeler les combats pour un autre système alimentaire et agricole, au Nord comme au Sud ?

Cette étude est divisée en trois parties. **La première partie présente un aperçu des violences et des conflits** liés à la terre et aux ressources naturelles au Brésil. L'objectif est de donner une vue d'ensemble sur les principaux enjeux sociaux et environnementaux du pays et de leurs répercussions sur les communautés locales. **La deuxième partie examine l'implication de la Belgique et de l'Union européenne dans ces conflits**. En particulier, elle met en évidence les effets négatifs que la ratification de l'accord de libre-échange UE-Mercosur engendrerait, des cas des violations des droits humains et environnementaux impliquant des entreprises belges et le rôle de l'UE dans l'exportation de pesticides toxiques vers la région. **Enfin**, l'étude souhaite **mettre en avant les alternatives et les mouvements de résistance** à l'avancée de l'agro-industrie et fournir des recommandations pour soutenir les luttes des défenseurs et défenseuses de l'environnement. Un accent particulier est mis tout au long de l'étude sur le rôle des femmes et leur contribution pour changer le système alimentaire.

4 La frontière agricole est une expression utilisée pour indiquer l'expansion des zones cultivées dans une région donnée.

5 Les données sont disponibles sur : https://www.globalforestwatch.org

6 Les données sont disponibles sur : https://stop-pesticides.be/pourquoi-agir/

1 PREMIÈRE PARTIE

État des lieux des conflits fonciers au Brésil : les luttes pour la terre ont-elles une couleur ?

Dans le top 3 des pays les plus meurtriers pour les défenseurs et défenseuses de l'environnement et des droits humains, derrière le Mexique et la Colombie, le Brésil comptabilise, entre 2012 et 2021, 342 assassinats, selon Global Witness. Cela représente près de 20 % de ces décès au niveau mondial. Parmi les cas enregistrés, plus de 85 % des meurtres commis l'ont été en Amazonie. La plupart des victimes étaient autochtones ou noires (Global Witness, 2022).

Les conflits liés aux ressources naturelles augmentent partout dans le monde, mais la situation est particulièrement grave au Brésil. **En 2022, année électorale, le nombre de conflits liés à la terre et l'utilisation des incendies pour accroître les espaces cultivés ou les pâturages a explosé.** Au cours du premier semestre 2022, la Commission Pastorale de la Terre (CPT) a enregistré 759 cas de conflits dans les zones rurales du Brésil, impliquant un total de 113 654 familles[7]. Entre août 2021 et juillet 2022, les données de DETER, le système de détection de la déforestation en temps réel, indiquent une déforestation alarmante[8] (Cardoso et Beghin, 2022).

Même si plus de la moitié des Brésilien·nes manifestent une préoccupation croissante pour l'exploitation des ressources naturelles et le changement climatique, il y a toute **une partie de la population brésilienne, en particulier dans les zones rurales, qui reste ancrée dans une vision conservatrice et coloniale de la nature comme objet de conquête.** Cette vision considère les terres brésiliennes comme un « *Far West agricole* », de vastes espaces à conquérir au profit de l'agriculture d'exportation. Cette logique engendre une assimilation culturelle progressive qui, selon le Tribunal Permanent du Peuple défendant les Territoires du Cerrado, conduit à "un génocide culturel" des populations vivant dans ces écosystèmes[9]. Les luttes pour les ressources naturelles au Brésil sont aussi des luttes sociales. **Les violences contre les défenseurs et défenseuses des droits humains et de l'environnement sont le résultat des inégalités sociales et des discriminations de race et de genre qui ont accompagné la création du pays.**

1. Des violences systémiques aggravées

Malgré les impacts de la crise économique et sanitaire, l'augmentation des inégalités sociales et le retour de la faim dans le pays[10], **le gouvernement de Jair Bolsonaro a mené, depuis le début de son mandat, une politique délibérée de démantèlement des droits humains et de destruction de l'environnement,** définie par le peuple brésilien comme nécropolitique, soit une politique mortifère. En cause, non seulement l'inaction du gouvernement pendant la pandémie, mais aussi l'élimination directe de tout obstacle aux projets présidentiels. **En quatre ans, Bolsonaro a démantelé une à une les instances publiques de protection de l'environnement**

7 CPT, Octobre 2022, données partielles sur les conflits dans les zones rurales : https://www.cptnacional.org.br/publicacoes/noticias/conflitos-no-campo/6201-cpt-divulgara-dados-parciais-de-conflitos-no-campo-em-2022-na-proxima-segunda-feira-24

8 8590,33 km² de l'Amazonie, soit l'équivalent de 5 fois la superficie de la ville de Londres et 5426,4 km² dans le Cerrado, soit trois fois Londres

9 https://tribunaldocerrado.org.br/sessao-cerrado/

10 Le réseau PENSSAN, spécialisé dans la sécurité alimentaire, a révélé l'ampleur du phénomène : la faim touche aujourd'hui 33 millions de Brésilien·nes, soit 15 % de la population, près de deux fois plus qu'en 2020. Le drame affecte l'ensemble du pays, mais frappe tout particulièrement les femmes et les communautés noires ou rurales des régions du Nordeste et d'Amazonie. https://pesquisassan.net.br/2o-inquerito-nacional-sobre-inseguranca-alimentar-no-contexto-da-pandemia-da-covid-19-no-brasil/

ou des droits des populations, telles que l'INCRA (Institut national de la colonisation et de la réforme agraire) ou encore la FUNAI (Fondation nationale des Indiens) et l'IBAMA (Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables). Ces instances, si elles existent toujours, ont été vidées de leur substance à la suite de coupures budgétaires ou de remaniements de personnel. À cela, il faut ajouter les coupes budgétaires dans les programmes d'aides sociales, tels que la "bourse familiale" ou les subsides aux organisations de la société civile.

Entre 2019, année de l'élection du président Bolsonaro, et le mois d'août 2022, plus de 41 000 km² de forêt ont été détruits[11], soit plus ou moins la taille des Pays-Bas. En parallèle, on assiste à une multiplication des conflits liés à l'accès et à l'utilisation des ressources, impliquant surtout les populations autochtones, à une réduction de l'espace démocratique et à la détérioration rapide de la liberté d'expression. **Des instruments juridiques et extra-judiciaires sont de plus en plus utilisés pour intimider, harceler, criminaliser** les journalistes, les mouvements sociaux, les syndicats, les associations et les ONG. Les Nations Unies soulignent la violation des normes internationales en matière de droits humains, notamment dans les domaines de l'éducation, du logement, de l'alimentation, de l'eau, de l'assainissement et de l'égalité entre les sexes (UN Human Rights Council, 2022).

Les attaques contre les environnementalistes affectent particulièrement les femmes.

Les droits des femmes sont étroitement liés à un accès sûr, stable et équitable à la terre et aux ressources connexes. En effet, ces sont souvent les femmes qui s'occupent du ménage, de la production et de l'achat des aliments. Souvent à la tête des luttes pour la défense de la nature et très actives dans la promotion de l'agriculture familiale, elles sont confrontées à la stigmatisation, aux menaces, au harcèlement, aux attaques physiques et aux assassinats. Comme en témoigne le regroupement des femmes du Cerrado créé en juin 2019 (un espace d'auto-organisation des femmes dans le cadre de la Campagne pour la défense du Cerrado afin de consolider les luttes communes[12]), **la participation des femmes aux mouvements sociaux est très importante au Brésil.**

> *« Avec mon père j'ai appris, en tant que femme, à participer à cette lutte pour reprendre notre espace. J'ai le droit de défendre notre peuple, en reprenant des territoires. Mon combat est de défendre les droits des femmes du Cerrado, le droit de travailler la terre. Nous luttons pour la reconnaissance de la réalité des groupes ethniques, pour dénoncer la façon dont nous souffrons dans le Mato Grosso do Sul… Nous avons le droit de reprendre la terre pour l'avenir de l'humanité, l'avenir des enfants. Dans la ville, nous souffrons de nombreux préjugés, mais je continue de lutter pour la terre, jusqu'à ma mort, tout comme mon père. Me battre pour la terre, jusqu'à ce que je meure comme mon père est mort »* Lucinhe Guarani Kawioá, citation tirée de Mulheres do Cerrado, construindo resistencias.

Parmi les institutions touchées par les coupes budgétaires, le Ministère des femmes, de la famille et des droits humains a été l'une des plus affectées, avec une réduction de 51,8 % des budgets pour les politiques en faveur des femmes dans le pays (UN Human Rights Council, 2022). En outre, dans un pays qui conserve sa culture machiste, la production de données et de statistiques nationales sur la violence à l'égard des femmes reste un gros défi, renforcé par l'absence d'un cadre juridique complet sur la violence de genre.

> *« Il y a plusieurs communautés, familles, qui sont expulsées par l'agrobusiness. Dans ces régions, il n'y a pas que la violence domestique, mais aussi la violence dans les campagnes, surtout lorsque nous défendons ce qui nous appartient. La violence est généralisée. Je crains d'être persécutée et violentée pour avoir défendu les droits de gens. »* Hélia, Coletivo Fundo Fecho de Pasto e da Escola Família Agrícola, citation tirée de Mulheres do Cerrado, construindo resistencias.

Le Brésil enregistre aussi le plus grand nombre de femmes victimes de la traite d'êtres humains en Amérique latine. Le Centre européen pour le droit et la justice a indiqué qu'au Brésil, le travail forcé se concentre principalement dans les zones rurales où les individus les plus pauvres sont exploités pour des travaux à forte intensité de main-d'œuvre, dans des entreprises textiles et dans le secteur agricole (UN Human Rights Council, 2022). Dans le pays, **le travail forcé est directement lié à la destruction de l'environnement et aux conflits dans les zones rurales.**

11 D'après l'Institut national de recherche spatiale

12 Pour en savoir plus sur la Campagne pour la défense du Cerrado : https://www.campanhacerrado.org.br/noticias/295-o-cerrado-brasileiro-tem-cara-de-mulher-articulacao-de-mulheres-do-cerrado-realiza-roda-de-conversa-virtual-e-lanca-materiais-educativos

Le fleuve (Rio Formoso) au centre du conflit pour l'utilisation de l'eau, municipalité de Lagoa da Confusão, Tocantins, Brésil.

Des travailleurs et travailleuses sont réduit·es en esclavage dans les zones à défricher pour l'implantation de pâturages ou de monocultures, souvent sur des terres occupées illégalement, dans le cadre de l'expansion de la frontière agricole.

Au Brésil, l'esclavage est un crime[13], en vertu de l'article 149 du Code pénal, qui fait référence au travail forcé, aux conditions dégradantes, à la servitude pour dettes ou aux heures de travail excessives (Motoki et Perez, 2021). Pourtant, le secteur agricole bénéficie allègrement de la faiblesse d'action des institutions publiques. **L'éloignement des zones et la précarité du milieu rural constituent un terrain propice au recours au travail informel et aux violations des droits du travail.** L'incidence du travail forcé agricole est étroitement liée à la discrimination systémique et à l'héritage des pratiques esclavagistes (Mullally, 2022).

Les peuples autochtones subissent également un nombre disproportionné d'attaques. Alors que ces populations constituent environ 5 % de la population mondiale, 18 % des atteintes aux droits humains enregistrées en 2021 visaient des autochtones. En Amérique latine, la situation est bien plus grave, et en particulier au Brésil où près de la moitié des attaques visaient des défenseurs et défenseuses autochtones (Pelliconi, Dobson, et Zbona, 2021). Depuis 2018, il y a eu une augmentation de 141 % des cas d'invasions de territoires autochtones (Conseil indigéniste missionnaire, 2021).

Selon les données du Conseil indigéniste missionnaire (CIMI), au Brésil existent 305 peuples autochtones, parlant près de 274 langues différentes et vivant sur 1299 territoires, dont 832 sont toujours en cours de reconnaissance. **Les terres autochtones bénéficient d'une protection spéciale dans la Constitution brésilienne** : ces terres, une fois reconnues, délimitées, ne peuvent pas être annexées et elles doivent être libres de toute activité économique. Au cours des quatre dernières années, le gouvernement Bolsonaro n'a ni délimité, ni homologué une seule terre indigène. Au moment de son élection, il avait d'ailleurs lancé une promesse : pendant son mandat, aucune terre indigène ne serait reconnue. Pour tenir sa parole, il a vidé de leur mission et de leur budget les organismes en charge de la protection de l'environnement et des peuples autochtones (FUNAI et IBAMA), afin de limiter leur pouvoir d'action. Plusieurs propositions de lois controversées sont actuellement déposées au Parlement fédéral pour restreindre la reconnaissance des terres autochtones. **Le processus de reconnaissance est complexe et les démarches administratives peuvent conduire les communautés à rester en attente d'une autorisation officielle pendant de nombreuses années.**

L'Examen périodique universel (EPU), le rapport des Nations Unies sur l'état des violations des droits humains dans le monde, souligne la détérioration du droit au consentement préalable, libre et éclairé des peuples autochtones[14], des Quilombolas[15] et des communautés traditionnelles. Selon la Déclaration des Nations Unies

13 Le crime de réduction d'une personne à une condition analogue à celle d'esclave existe depuis 1940, lorsque le Code pénal brésilien, toujours en vigueur aujourd'hui, a été promulgué.

14 Formulé par la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones de 2007 (UNDRIP)

15 Les Quilombolas sont les descendants d'esclaves afro-brésiliens qui se sont échappés des plantations d'esclaves qui existaient au Brésil jusqu'à l'abolition en 1888. Les droits fonciers des peuples quilombos sont protégés par la Constitution brésilienne, article 68.

Pompes d'irrigation à proximité de la terre du peuple Kraho Kanela, municipalité de Lagoa da Confusão, Tocantis, Brésil.

sur les droits des peuples autochtones de 2007 (UNDRIP), les populations doivent être consultées et doivent donner leur accord bien avant la concession de leur terre à d'autres acteurs. **L'absence d'un processus de consultation et le manque de consentement des populations locales est** à l'origine de **nombreux conflits fonciers.** Les droits de ces populations sont souvent violés en raison d'activités commerciales, sans une garantie d'avoir accès à la justice, à une compensation équitable et à la réparation des dommages.

L'eau est aussi source de conflits entre les populations locales, l'agro-industrie et les ambitions économiques du pays. Il n'est pas rare de trouver des peuples autochtones privés d'accès à l'eau à cause des canaux détournés pour irriguer des monocultures, ou encore des écosystèmes détruits et des fleuves déviés à cause des barrages. C'est le cas de la communauté autochtone de Kraho Kanela, qui occupe un territoire dans l'État de Tocantins. Localisée dans une zone dominée par l'agro-industrie, sa terre est entourée de champs de monoculture de soja qui utilisent massivement des pesticides et de l'eau pour l'irrigation. L'utilisation de l'eau est au centre d'un conflit entre les exploitations agricoles et la communauté qui se trouve privée de son l'accès à l'eau, accaparée par l'agro-industrie.

La Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) observe que le Brésil doit surmonter son passé et son héritage colonial pour relever les défis structurels liés à la discrimination historique, qui a un impact aggravé sur les personnes d'ascendance africaine, les femmes, les communautés quilombolas et autochtones, les travailleurs ruraux et les personnes vivant dans les rues ou les banlieues (UN Human Rights Council, 2022). Cela explique pourquoi **les luttes pour la terre et les ressources ne sont pas seulement des luttes environnementales mais avant tout des luttes sociales.** Les institutions et les politiques qui régissent les terres, y compris le régime foncier, créent des conditions qui exposent les populations rurales et autochtones à l'exploitation et aux violences. Pourtant, même si on assiste à une augmentation de la violence ces dernières années, **le problème n'est pas exclusivement dû à la politique menée par Jair Bolsonaro.** Les gouvernements précédents ont aussi mis en place des politiques qui ont conduit à la déforestation, par exemple la politique de soutien à la construction des grands barrages sous le gouvernement de Dilma Rousseff. Cette violence est aussi et surtout due à un affrontement entre des cultures et des visions économiques : **la culture capitaliste et colonialiste s'oppose aux modes de vies et rites des populations traditionnelles et autochtones**.

La vision capitaliste considère la terre comme un moyen de production pour la reproduction et l'accumulation de capital, alors que les communautés autochtones, agriculteurs familiaux et populations traditionnelles font de la production un outil de reproduction sociale de la communauté. Ce modèle de production est très peu soutenu par l'État et est perpétuellement dévalorisé aux yeux des consommateurs et consommatrices, rendant ces communautés en proie à de nombreuses difficultés et dans une situation de grande précarité.

> « *Nous avons à faire avec des classes opposées et des projets antagonistes. Ma grand-mère avait l'habitude de dire : pour nous, l'eau et l'huile ne se mélangent pas. Dans le Cerrado, nous avons plusieurs entreprises multinationales (Monsanto, Bunge, Cosan) présentes dans la région. Ce qui imprègne tout, c'est la violence. Mais le capitalisme a renforcé le patriarcat, et lui a donné un visage plus violent, même s'il l'a précédé.* » Maria Kazé, MPA, citation tirée de Mulheres do Cerrado, construindo resistencias.

Le rôle des trois écosystèmes brésiliens - l'Amazonie, le Cerrado et le Pantanal - pour la régulation climatique et pour la gestion de l'eau.

Le Cerrado est le deuxième plus grand biome[16] brésilien et la plus menacée des savanes tropicales du monde. Il couvre plus de 20 % du territoire brésilien et une partie du Paraguay et de la Bolivie ; il borde la forêt amazonienne. C'est un paysage mixte de savane, de bois et de forêt tropicale humide et sèche, dont la superficie s'étend sur plus de 2 millions de km^2 ; un territoire plus grand que la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et l'Allemagne réunies. **Le Cerrado est riche en biodiversité, il abrite 5 % de la biodiversité planétaire** : 1600 espèces de mammifères, d'oiseaux et de reptiles ; plus de 10 000 espèces de plantes.[17]

Ce biome alimente huit des douze principaux bassins fluviaux du pays, irriguant 40 % du territoire national et fournissant l'électricité à 9 Brésiliens sur 10. La destruction de l'environnement du Cerrado, associée à la déforestation de l'Amazonie, réduit le flux d'eau vers les bassins hydrographiques. La végétation majoritairement inversée de la savane, constituée d'un réseau dense de racines souterraines, joue un rôle clé dans la conservation d'autres écosystèmes tels que l'Amazone et le Pantanal. Il existe un lien étroit entre les trois écosystèmes.

Toutefois, la région abrite une production extensive de soja et de bétail : environ 50 % de la production brésilienne de soja est concentrée dans ce biome. C'est du Cerrado que provient la majorité de l'alimentation destinée au bétail chinois et européen. Durant ces quinze dernières années, cette savane a connu **une déforestation 50 % plus importante que l'Amazonie, selon l'Institut de recherche environnementale de l'Amazonie** (Ipam). De 2000 à 2015, le Cerrado a perdu 236 000 km², alors que la perte en Amazonie, un biome deux fois plus grand, a été de 208 000 km² (Secretariado Internacional Movimento Mundial pelas Florestas Tropicais, 2022). Cependant, par rapport à l'Amazonie, le territoire du Cerrado est très peu protégé : seules 8 % des zones sont protégées.[18]

Les biomes du Brésil
Source : www.ibge.gov.br

Le foncier au Brésil

LA PÉRIODE DES PLANTATIONS ET DU CAFÉ

Le Brésil hérite de la colonisation portugaise son premier système foncier : les « Capitanias Hereditárias » ont été la première division administrative et territoriale introduite par les Portugais. Elles ont été à leur tour subdivisées en « *Sesmarias* ». Selon ce régime, de vastes domaines ont été cédés à des notables et ensuite redistribués à des « obligés » pour la production de sucre et puis de café. Cela a conduit à la **création de grandes propriétés terriennes où la main-d'œuvre était principalement composée d'esclaves, d'abord amérindiens, puis d'origine africaine via la traite.** Ce système a concentré les terres

16 Un biome (ou macro-écosystème) est une vaste zone caractérisée par la continuité biologique de sa végétation, son sol, son climat et sa faune.

17 Donnés disponibles sur : https://www.wwf.fr/champs-daction/alimentation/deforestation

18 La Loi brésilienne permet actuellement de déboiser huit hectares de forêt sur dix au sein des propriétés rurales situées dans le biome du Cerrado, tandis qu'en Amazonie, le rapport est inversé et huit hectares sur dix doivent être préservés.

et le pouvoir économique dans les mains d'un petit nombre de familles.

Cependant, il existait déjà à l'époque une paysannerie libre. Les *posseiros* étaient les « possédants », détenteur d'un simple droit d'usage et qui ont toujours vécu à la limite des grandes propriétés terriennes, en s'adaptant à leurs besoins en termes de terre et de main-d'œuvre. Les paysans libres peuvent utiliser la terre jusqu'à ce qu'elle ait une valeur économique. L'absence des titres de propriété facilite la récupération des terres au profit des grands propriétaires. Dans ce processus de récupération, le recours aux armes est fréquent (Eloy, Sidersky, et Tonneau, 2009).

LOI SUR LA TERRE

Juste après l'indépendance, l'Empire brésilien abolit le régime des *sesmarias*. Le vide juridique renforce le processus selon lequel la terre est à celui qui se l'approprie et fait acte de possession (*posse*). À partir de 1850, avec l'abolition de l'esclavage, la Loi sur la terre a été élaborée, sous la pression des grands propriétaires terriens, afin que les esclaves affranchis, sans possibilité de s'émanciper, continuent à travailler dans les plantations. Elle stipule que les terres non encore occupées deviennent propriété de l'État et qu'elles ne peuvent être aliénées que par la vente. Toutefois, le coût du terrain reste trop élevé et le processus trop complexe pour que les petits agriculteurs et les esclaves puissent y accéder. Cette Loi sur la terre reconnaît les situations déjà acquises et rend presque impossible de nouvelles installations par d'anciens esclaves ou de nouveaux migrants.

C'est cette loi qui a rendu possible le maintien d'une structure foncière inégalitaire au bénéfice des plus anciennes familles de propriétaires terriens. C'est ainsi que la propriété terrienne au Brésil se concentre dans les mains d'une poignée de familles qui se transmettent la propriété de génération en génération.

DICTATURE MILITAIRE – LA PÉRIODE DE LA RÉVOLUTION VERTE

Avec l'avènement des militaires en 1964, le nouveau gouvernement opte pour « une colonisation de terres vierges ». La conquête de nouveaux espaces agricoles, en Amazonie ou dans le Cerrado, constitue alors une stratégie pour la modernisation de l'agriculture. Toutefois, la modernisation exige des superficies par actif plus importantes alors que la croissance démographique soutenue demande une diminution de la taille des propriétés. Cette contradiction se traduit par une forte expansion de l'agro-industrie, accompagnée d'un exode rural et d'une demande en terres largement insatisfaite. Cette politique de colonisation a perduré comme priorité jusqu'à la promulgation de la Constitution Fédérale de 1988 qui légitime plus clairement la désappropriation des terres pour la réforme agraire (voir ci-dessous).

LES PROCESSUS DE RÉFORME AGRAIRE

La revendication d'un accès plus juste à la terre au Brésil s'est développée avec le retour à la démocratie au milieu des années 1980, grâce à la pression conjointe des syndicats et du Mouvement des agriculteurs ruraux sans-terre (MST), de mouvements progressistes religieux, d'ONG et de partis politiques. La Constitution brésilienne de 1988 reconnaît la fonction sociale des terres[19]. Elle prévoit que les terres non exploitées, qui ne remplissent pas leur fonction sociale ou qui ont été acquises frauduleusement, servent à la réforme agraire. Le Plan national de réforme agraire (PNRA) lancé sous le gouvernement Sarney (1985 - 1989) s'est déployé surtout sous les gouvernements Cardoso (1995-2003) puis Lula (2003-2011) et Rousseff (2011-2016). Le nombre de bénéficiaires a crû de façon significative entre 1995 et 2016 avec plus de 2,2 millions d'exploitations familiales installées durant cette période, avant de s'arrêter sous la présidence de Michel Temer en 2016.

La réforme agraire est gérée par l'Institut national de colonisation et réforme agraire (INCRA), chargée des expropriations, des indemnisations, de la répartition des terres, des installations et de l'assistance aux bénéficiaires. Cependant, les résultats des programmes de réformes agraires sont plutôt nuancés. Les zones d'installation des familles dans des « *assentamentos* » (terres expropriées par l'INCRA) sur des terres publiques se situent principalement en Amazonie, dans des régions mal desservies. Les recensements agricoles réalisés en 2006 et 2017 montrent que, malgré la création d'un nombre considérable d'installations grâce à la réforme agraire, la concentration des terres au Brésil a augmenté.[20]

Il faut aussi souligner la contradiction entre l'intention de réforme agraire et le nom de

19 Art. 186. La fonction sociale est remplie lorsque la propriété rurale remplit simultanément, selon les critères et degrés établis par la loi, les conditions suivantes : I - mise en valeur rationnelle et adéquate ; II - utilisation adéquate des ressources naturelles disponibles et préservation de l'environnement ; III - respect des dispositions qui réglementent les relations du travail ; IV - exploitation favorisant le bien-être des propriétaires et des travailleurs.

20 https://reporterbrasil.org.br/2019/11/maior-concentracao-de-terras-revelada-pelo-censo-agropecuario-incentiva-desmatamento-e-conflitos/

l'institution en charge de sa mise en œuvre. En effet, le terme colonisation est accolé à celui de réforme agraire. Et malheureusement, cela se traduit dans les faits par l'absence d'une volonté politique concrète de réforme agraire. Souvent sans véritable contrôle sur la légalité d'acquisition du terrain, l'INCRA rembourse aux propriétaires privés la valeur des terres faisant l'objet d'une récupération. Ainsi, les grands propriétaires terriens sont toujours gagnants, puisqu'ils s'enrichissent deux fois sur des terres occupées illégalement : une fois en les exploitants et la seconde en les revendant à l'État.

LA RÉCUPÉRATION DU *« POSSE »* : REVENDIQUER LA FONCTION SOCIALE DE LA TERRE

Il existe un autre processus qui permet aux communautés paysannes de se réapproprier leurs terres : la récupération de « *Posse* », soit le droit d'usage de la terre, par le mécanisme d'« *acampamento* ». Grâce à cela, des familles paysannes sans terre s'unissent dans leur demandes en occupant et en exploitant des terrains inoccupés et inexploités à des fins alimentaires et sociales. En occupant la terre, ces familles lui rendent sa fonction productive et sociale et, après un certain temps, elles peuvent en obtenir le droit d'usage. Toutefois, le processus d'acquisition du droit d'usage de la terre n'est jamais considéré un droit de propriété, une condition qui avantage les grands propriétaires terriens. Ce processus est très critiqué par l'opinion publique avec l'appui d'une communication diffamatoire orchestrée par le lobby agro-industriel.

2. Une terre dédiée à l'exportation : crimes, violences, déforestation... au profit de qui ?

Le Brésil est le premier fournisseur de matières premières au monde. Depuis l'époque coloniale, les relations commerciales du Brésil avec les autres pays sont orientées vers l'exportation de matières premières : soit alimentaires, soit minérales. Ce processus s'est consolidé à partir des années 90 et a donné lieu au phénomène de « reprimarisation » de l'économie brésilienne[21]. Selon une étude du CEPEA/CNA (2021)[22], le secteur agricole représentait 20,5 % du PIB brésilien en 2019, dont 14,3 % pour l'agriculture et 6,2 % pour l'élevage. (Girardi, 2022)

Depuis les années 1970, le Cerrado est devenu le point central de l'expansion agricole du Brésil. Mais c'est aussi une des zones les plus exposées à la déforestation : ensemble, l'Amazonie et le Cerrado représentaient 89,2 % de la superficie déboisée détectée en 2021. Les États qui ont le plus déboisé se trouvent dans la zone de Matopiba, une région du Cerrado qui comprend les États de Maranhão, Tocantins, Piauí et Bahia, soit les trois quarts de la dévastation totale du Cerrado (Aguiar et Torres, 2021). Dans cette région s'élèvent et se cultivent les principaux produits d'exportation de l'économie brésilienne : le bœuf et le soja. En particulier, **la production de soja brésilien a augmenté plus rapidement que les autres secteurs agricoles et est considérée la principale cause de déforestation dans la région**. C'est un véritable « exploit » agricole de cultiver du soja dans cette région aride du Brésil, qui ne se prête pas à la production de ce type d'oléagineux. Cela n'a été possible que grâce au recours à la chimie : l'utilisation des semences transgéniques, d'OGM et d'engrais chimiques. La production de soja dans le Matopiba a été aussi facilitée par un prix des terres largement inférieur à celui des États du sud où le soja brésilien était traditionnellement produit.

En 2019, le soja constituait 49 % de la superficie des terres cultivées au Brésil et 41 % des revenus agricoles (Flach *et al.*, 2021). Le pays est désormais le premier producteur mondial de soja. Mais la déforestation progresse également pour ouvrir des pâturages. Le Brésil est le **premier exportateur mondial de viande bovine (23 % des exportations mondiales**) et son deuxième producteur (Pooler et Ingizza, 2022). Entre **1985 et 2019**, une période qui coïncide avec l'émergence et la consolidation de l'économie agroalimentaire brésilienne, **90 % de la déforestation au Brésil ont servi à l'ouverture de pâturages et de zones de monoculture.**

21 La reprimarisation de l'économie consiste dans le retour vers la production de produits de base.

22 Centre d'études avancées en économie appliquée (CEPEA) et la Confédération de l'agriculture et de l'élevage (CNA)

Monocultures et feu, Lagoa da Confusão, Tocantins, Brésil

Qu'est-ce que l'accaparement des terres ?

Le terme accaparement désigne le fait, pour une entreprise ou une personne physique, de s'approprier des terres à des fins de culture ou de spéculation. Souvent, les accaparements se font dans le cadre d'un achat ou d'une location qui se révèlent injustes envers les populations qui y vivent (par exemple sans posséder de titre de propriété légal) et illégitimes (par exemple obtenues sans le consentement des populations concernées, ou en l'absence d'une compensation ou d'un remboursement pour le bien perdu…). Les entreprises profitent souvent du flou juridique qui encadre les questions foncières (droit coutumier non reconnu), avec l'aval des autorités gouvernementales avides d'investissements étrangers.[23]

Cette transformation a modifié les aspects socio-économiques, concentré les richesses et créé des tensions avec les peuples autochtones et les communautés locales qui occupaient traditionnellement la région. L'accès à la terre et aux ressources naturelles, leur utilisation et leur contrôle sont des conditions nécessaires à la réalisation des droits humains pour les personnes qui vivent de ces ressources. **Les conflits liés à la terre réduisent la possibilité pour les populations de produire ou de collecter leur propre nourriture et d'assurer une alimentation diversifiée et nutritive** (Mills, 2016). Les déplacements forcés des peuples autochtones et des paysans à cause de l'expansion de l'agro-industrie, des exploitation minières et de la construction des barrages expose ces populations à des violences multiples.

Malgré les efforts pour augmenter la productivité, avec l'adoption d'un modèle économique intensif dépendant de *paquets technologiques* (semences génétiquement modifiées, engrais chimiques, pesticides et machines), le besoin de terres pour l'agro-industrie reste énorme, soutenu par une consommation internationale de viande qui ne faiblit pas. **Il s'agit d'activités qui reproduisent des logiques typiques de l'économie coloniale de plantation qui sévit au Brésil depuis 500 ans** : comme elles sont extrêmement intensives en terre et en eau, elles favorisent la concentration des terres et les injustices environnementales (Aguiar et Torres, 2021).

23 entraide_tossigreen_light.pdf

Silos de soja, Lagoa da Confusão, Tocantins, Brésil

94 % de la déforestation dans la région de Matopiba est liée à des actions illégales, selon une étude non publiée réalisée par des chercheurs brésiliens avec le soutien du WWF Brésil (WWF, 2021). **On assiste dans la région à un remplacement des terres publiques, parfois occupées par des communautés paysannes ou autochtones, par des établissements privés pour l'expansion des monocultures et des pâturages**. Toutefois, la possession d'un titre foncier n'est pas une garantie de véracité, les actes de falsification de documents, « *grilagem* », sont nombreux au Brésil[24]. L'accaparement des terres se compose, *grosso modo*, de deux phases : l'appropriation « physique » des terres (l'invasion et le contrôle illégaux des terres publiques) et le fait de donner l'apparence de la légalité « sur le papier » (la partie bureaucratique). L'abattage de la forêt ou de la végétation sur les terres appropriées est considéré comme le principal instrument pour consolider l'invasion et faciliter le processus d'appropriation.

Depuis l'institution des premiers régimes fonciers au Brésil, la pratique d'appropriation de la terre par l'occupation physique s'est consolidée dans le pays. Les amnisties pour les crimes environnementaux et une légalisation qui a favorisé les actes d'appropriation illégale des terres publiques se sont succédé dans le temps. Bien que la Constitution de 1988 reconnaisse la fonction sociale de la propriété foncière, de la priorité de la Réforme agraire et des droits territoriaux des peuples indigènes et des communautés quilombolas, un processus graduel d'assouplissement législatif et de menaces constantes sur les droits humains est soutenu par les institutions souvent dominées par le lobby des propriétaires fonciers ruraux. L'impunité des accapareurs et des défricheurs conduit à la banalisation du vol des terres publiques et alimente l'intensification de la déforestation, qui est intrinsèquement associée à l'accaparement des terres (Aguiar et Torres, 2021).

24 Le grilagem est l'ensemble des pratiques de falsification et d'intimidation, parfois violentes, pour s'approprier ou occuper illégalement des terres. Un « grileiro » est une personne qui « cherche à s'approprier les terres d'autrui en produisant des faux titres de propriété ». Le nom provient d'un mot brésilien signifiant grillon : criqueté. L'origine de l'usage du terme remonte à l'époque où la falsification de titres de propriétés se faisait en utilisant des criquets, disposé dans une boîte pour que le papier puisse jaunir et paraître plus ancien. http ://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/grilagem

Utilisation du feu pour la déforestation

Si le feu est un élément de la nature, géré avec savoir et soin par les communautés autochtones, Quilombolas, traditionnelles et paysannes depuis de nombreuses générations**, l'agro-industrie a fait du feu une véritable arme au service direct ou indirect du processus d'accaparement et de déforestation**, en consolidant l'expansion des frontières agricoles. La coalition brésilienne Agro é Fogo, regroupant une trentaine d'organisations de la société civile, dont la Commission pastorale de la terre, met en évidence la relation entre les conflits fonciers et l'utilisation du feu comme forme de pression pour déplacer les populations et déforester. **En 2021, 142 conflits impliquant le feu se sont produits au Brésil dans 132 communautés, affectant 37 596 familles**. Certaines communautés ont été attaquées plus d'une fois, ce qui montre le caractère systématique de l'utilisation du feu comme arme.

En 2021, 55 % de tous les conflits impliquant l'usage d'incendies criminels au Brésil se sont produits dans le Cerrado, plus précisément dans la région agricole de Matopiba, où la mise en œuvre des cultures et des pâturages progresse sur les territoires paysans. Les peuples autochtones sont l'objet du plus grand nombre d'attaques par le feu dans les conflits ruraux (39 %), suivis par les populations installées par la réforme agraire « *assentandos* » et les communautés paysannes « *posseiros* ». (Serafim, 2022).

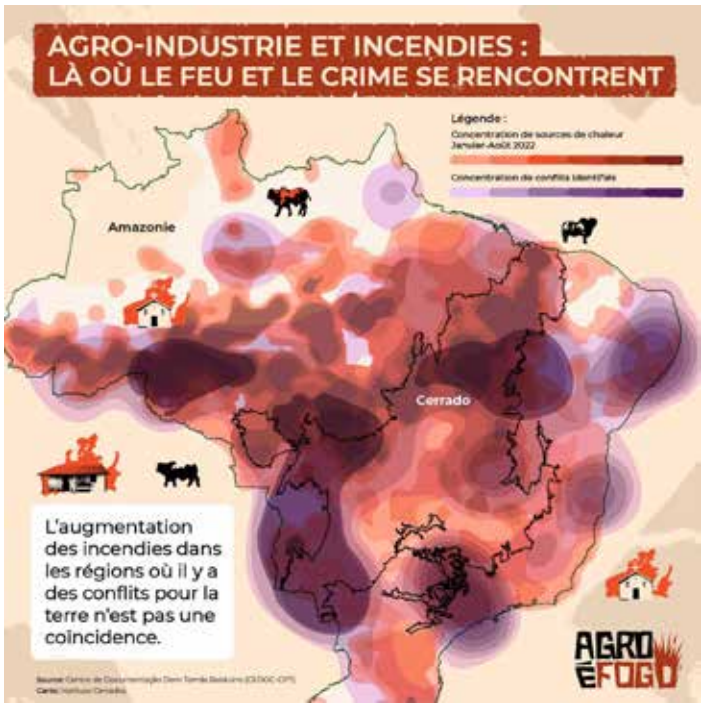

2 DEUXIÈME PARTIE

Implication de la Belgique et de l'UE : l'accord UE-Mercosur

L'Europe et le Brésil sont liés par de forts intérêts commerciaux et économiques. L'Union européenne est le deuxième partenaire commercial du Brésil - 18,3 % de son commerce total - et le Brésil est le deuxième plus grand exportateur de produits agricoles vers l'UE[25]. Le rapport commercial est plutôt inégalitaire du point de vue de la valeur ajoutée : il repose sur l'échange de produits à forte valeur ajoutée de l'UE contre des produits agricoles brésiliens peu ou pas transformés. L'approvisionnement alimentaire et énergétique de l'Union européenne est dépendant des exportations brésiliennes et en partie responsable de l'orientation de la production agricole du pays et de ses impacts. Dans ce contexte, les accords commerciaux comme l'accord de libre-échange controversé entre l'Union européenne et les pays du Mercosur ne font que renforcer ces logiques marchandes inégales. En effet, l'accord accentue des dynamiques commerciales déloyales déjà existantes, ancrées dans une vision faussée du développement. Des acteurs privés participent à l'exploitation des ressources dans le pays et profitent des lacunes législatives et juridiques au détriment des droits humains et de l'environnement.

1. Un accord perdant-perdant

Dans un contexte géopolitique marqué par une forte incertitude, avec l'explosion des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les quatre États membres du Mercosur, l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay, revient au centre des débats. D'un côté, la nécessité pour l'UE de diversifier ses partenaires commerciaux et de diminuer sa dépendance vis-à-vis de la Russie amène à relancer des partenariats commerciaux et à créer de nouvelles alliances. D'un autre côté, le Brésil post-élections ressent le besoin de réaffirmer son image internationale en tant que partenaire commercial fiable face aux défis globaux. Suite à l'élection de Lula au Brésil, l'Union européenne espère relancer cet accord avec la possibilité d'intégrer des clauses environnementales contraignantes.[26]

L'accord concerne 780 millions de consommateurs et 18 milliards d'euros (1/4 du PIB mondial). Il est scindé en trois parties (dialogue politique, coopération, commerce). Son volet commercial prévoit la suppression de 92 % des droits de douane, l'extension des quotas d'importation et d'exportation et l'élimination des barrières non tarifaires sur les principaux produits agricoles et minéraux exportés par le Mercosur (maïs, viande, sucre, éthanol, minerai de fer, riz, café, etc.) et sur les produits industrialisés de l'Union européenne (voitures, machines et équipements, produits pharmaceutiques et agricoles) (Capocci, 2020) (voir graphique ci-dessous). Les pays du Mercosur pourraient accroître leurs exportations de produits agricoles à destination de l'UE, notamment la viande bovine et la volaille, ainsi que le sucre et l'éthanol obtenu à partir de ce dernier. De son côté, l'Union européenne profiterait de l'accord pour les exportations de son industrie automobile, plastique, textile et chimique. Cet accord va renforcer l'inégalité déjà existante de la relation économique entre les deux blocs. Ainsi, même si le Mercosur gagne économiquement avec l'ouverture du marché européen, vu qu'une grande partie du PIB des pays du bloc est liée à l'exportation de matières premières, ce gain sera bien inférieur aux 4 milliards d'euros de droits de douane que les exportateurs de l'UE économiseraient (Santos, 2022).

25 https://policy.trade.ec.europa.eu/eu-trade-relationships-country-and-region/countries-and-regions/brazil_en

26 Le règlement de l'UE sur les produits exempts de déforestation vise à freiner la déforestation causée par l'expansion des terres agricoles pour produire certains produits de base, à savoir le bétail, le cacao, le café, l'huile de palme, le soja et le bois : https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A52021PC0706

ILLUSTRATION 3

UE-28 : exportations vers le Mercosur en 2018

Source : Commission européenne 2019

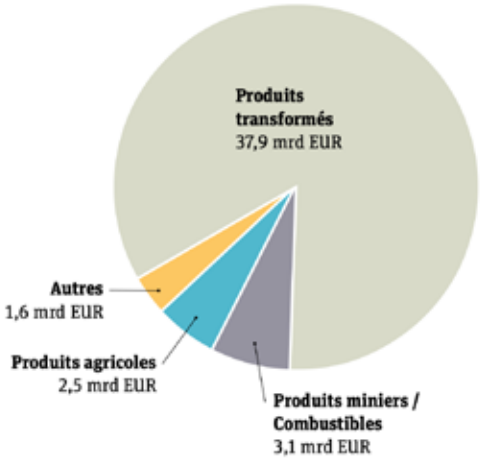

ILLUSTRATION 4

UE-28 : importations en provenance du Mercosur en 2018

Source : Commission européenne 2019

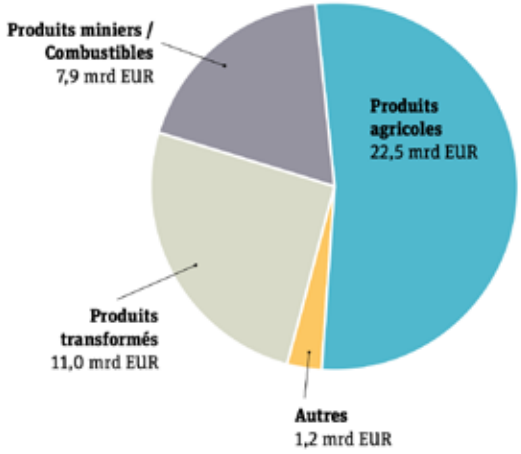

Source : Fritz T. (2020) Accord UE-Mercosur. Risques pour la protection du climat et les droits humains : FR-EU-Mercosur-study.pdf (cidse.org)

L'élaboration de l'accord a été fortement influencée par les lobbies de l'automobile et de l'industrie chimique. Il a été vivement critiqué par la société civile[27] dont Entraide et Fraternité (Capocci, 2020) à cause des impacts négatifs probables sur la déforestation, sur les agriculteurs et agricultrices brésilien·nes et européen·nes et sur la santé des populations. Une étude publiée en 2019 par l'ONG Grain estime que l'accord de libre-échange UE-Mercosur pourrait générer près de 9 millions de tonnes supplémentaires de gaz à effet de serre par an.[28]

Les produits concernés par l'accord sont en effet parmi les principaux facteurs de déforestation, d'émissions de gaz à effet de serre, de conflits fonciers et de violations des droits humains.

Olivier de Schutter, à l'époque Rapporteur spécial de l'ONU pour le droit à l'alimentation, affirmait : « *L'accord UE-Mercosur va conduire à échanger des voitures contre de la viande sur l'Atlantique. Il est une insulte à tous les jeunes qui ont marché pour le climat et aux défenseurs des droits de l'homme et de l'environnement au Brésil. Le Parlement européen doit mettre son veto. Nous exigeons de la cohérence entre le commerce et les valeurs que l'UE prétend porter.* » (Coalition Stop UE-Mercosur, 2020)

DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Parmi les importations de l'UE en provenance du Mercosur, les produits à base de soja sont ceux qui pèsent le plus en termes de valeur à l'importation (voir graphique ci-dessous). Riche en protéines, le soja est utilisé comme ingrédient dans l'alimentation animale des élevages intensifs européens. Dans les pays du Mercosur, 13 millions d'hectares sont consacrés à la culture du soja pour le marché européen, soit un tiers de la taille de l'Allemagne. De cette superficie, seulement 13 % sont considérés comme non issus de pratiques de déforestation (Coalition Stop UE-Mercosur, 2020). Une traçabilité de la filière soja qui est très difficile à obtenir, vu la prolifération des règlementations « greenwashing » dans le pays, les quantités exportées, les nombreux intermédiaires qui caractérisent la filière et les différentes destinations. On a vu dans le chapitre précèdent comment **l'expansion des champs des soja, en particulier dans le Matopiba, contribue à aggraver la déforestation[29] tout en donnant lieu à des conflits autour des ressources naturelles et à des violations des droits humains.**

27 340 organisations de la société civile appellent l'Union européenne à mettre immédiatement un terme aux négociations pour un accord de libre-échange avec le Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay et Uruguay) en raison de la détérioration des droits humains et de la situation écologique au Brésil : https://www.cncd.be/IMG/pdf/2020-11-accord-ue-mercosur-analyse-accord-anachronique-web.pdf

28 https://grain.org/e/6357

29 Une étude réalisée en 2020 estime que 17 % de la viande et 20 % du soja importé dans l'UE en provenance de l'Amazonie et du Cerrado pourraient avoir été produits dans des zones illégalement déboisées/ https://www.science.org/doi/full/10.1126/science.aba6646

ILLUSTRATION 5

Importations agricoles vers l'UE en provenance du Mercosur en 2018

Source : Commission européenne 2019

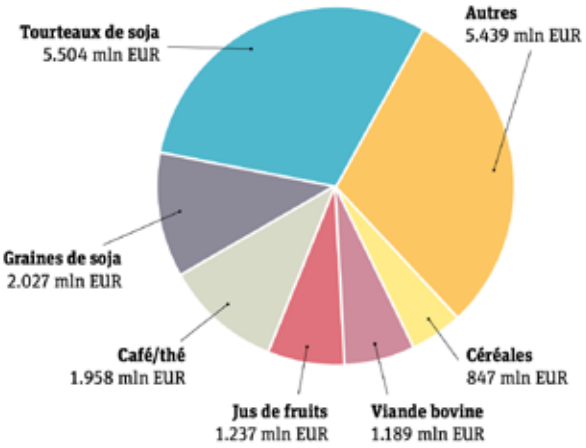

Source : Fritz T. (2020) Accord UE-Mercosur. Risques pour la protection du climat et les droits humains : FR-EU-Mercosur-study.pdf (cidse.org)

Un autre signal d'alarme est donné par les contingents tarifaires préférentiels supplémentaires pour la viande, le sucre, le riz et l'éthanol prévus par l'accord. Cette hausse de quotas d'exportation pourrait entraîner une hausse de la production de ces produits. Ceci alors que le monde essaye de réduire de 30 % les émissions de méthane[30] dont les élevages animaux sont les premiers émetteurs, et qu'une partie des consommateurs tendent à réduire leur consommation de viande. **Les nouveaux quotas pour la viande bovine (99 000 tonnes, le double par rapport au CETA), pourraient causer une augmentation annuelle de la déforestation de 25 % au cours des six prochaines années**. La viande brésilienne a également été au cœur de plusieurs scandales sanitaires et pose des problèmes du point de vue de la traçabilité.[31]

Les quotas supplémentaires pour l'éthanol s'élèvent à 650 000 tonnes par an, 450 000 tonnes destinées à l'industrie chimique et 200 000 tonnes destinées au marché des agrocarburants (Fritz, 2020). Cela représente un volume six fois supérieur aux volumes importés depuis le Mercosur dans le passé. Ces quotas vont favoriser une expansion de la culture de la canne à sucre, la matière première la plus utilisée dans la production d'éthanol en Amérique du sud, notamment au Brésil qui est le deuxième producteur et exportateur mondial d'éthanol, derrière les États-Unis (Fritz, 2020). Dans un contexte de crise énergétique et de fausses solutions à la crise climatique, l'intérêt renouvelé pour les agrocarburants comme substitut de l'énergie fossile et du gaz russe, risque de générer des conflits supplémentaires.

DES ENJEUX SOCIAUX

L'accord EU-Mercosur est un appel à la surproduction qui va encore plus concentrer les investissements et les ressources du pays sur le soutien à un modèle agricole agroindustriel, au détriment des autres types d'agriculture. Étant donné qu'une partie importante des produits agricoles brésiliens est destinée au marché international[32], la dynamique de l'offre et des prix des produits de base et des produits connexes pour le marché intérieur brésilien est directement influencée par la demande internationale. L'expansion des cultures agro-industrielles entraîne aussi une réduction de l'espace disponible pour les cultures traditionnelles comme le riz, les haricots ou le manioc… **L'accord de libre-échange aurait donc un impact sur l'agriculture familiale et sur l'offre locale, exposée à la double concurrence de l'agro-industrie locale, pour l'espace, et européenne, pour les prix.**

Mais les agriculteurs brésiliens ne sont pas les seuls à être affectés négativement par cette ouverture commerciale. Alors que les citoyennes et citoyens européens pourraient préférer une viande locale à une viande importée, l'augmentation des importations aura nécessairement un impact sur les prix et sur la volatilité du marché européen, en mettant encore plus en difficulté les plus petits producteurs et productrices déjà fragilisé·es. **A-t-on besoin d'importer encore plus de viande alors qu'en Belgique la production est déjà excédentaire ?** L'extension des

30 L'engagement mondial en faveur du méthane a été lancé lors de la COP26 en novembre 2021, sous l'impulsion des États-Unis et de l'Union européenne. En rejoignant le « Pledge », les pays s'engagent à travailler ensemble afin de réduire collectivement les émissions de méthane d'au moins 30 % par rapport aux niveaux de 2020 d'ici 2030. https://www.iea.org/reports/global-methane-tracker-2022/the-global-methane-pledge

31 « Carne fraca » en 2017 où JBS et BRF ont mélangé de la viande avariée à de la viande saine, « Trapaça » en 2018 qui a mis à jour des analyses falsifiées par la société BRF pour masquer la présence de salmonelle dans ses volailles).

32 En 2020, les exportations représentaient 14,6 % du PIB et la balance commerciale positive était de 3,5 % du PIB, https://journals.openedition.org/confins/47090

quotas d'importation de viande bovine accentuera donc la concurrence internationale et la pression à la baisse sur les prix vers pour les éleveurs européens et belges (Capocci, 2021).

Enfin, les instruments prévus par l'accord afin de protéger les humains sont considérés largement insuffisants par la société civile. **Le texte ne contient pas de mesures efficaces sur le devoir de vigilance[33] pour punir les violations des droits humains liées aux conflits fonciers,** dans un pays où le droit foncier est empreint d'inégalité. La seule référence au consentement préalable des populations prévoit une obligation d'encourager l'inclusion des populations autochtones dans les chaînes d'approvisionnement des produits forestiers. Mais il s'agit d'une version édulcorée du devoir d'obtenir le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones et des communautés locales proposé par les Nations Unies[34]. Tel que formulé dans l'accord, cet engagement pourrait impliquer une incitation à intégrer ces peuples, leurs terres et leurs territoires dans le domaine de l'agro-industrie, en tant que fournisseurs de produits pour leur chaîne de valeur (Fritz, 2020).

DES ENJEUX DE SANTÉ

L'agro-industrie brésilienne est aussi très connue pour sa forte consommation d'engrais chimiques et de pesticides hautement dangereux. Cela comporte **des risques pour les Européen·nes qui consomment des produits importés du Brésil, mais aussi pour les populations locales qui sont exposées à des pratiques d'épandage de pesticides dangereux** et sont empoisonnés par les résidus présents dans les eaux[35].

Au Brésil, une analyse des statistiques officielles révèle que 7200 décès dus à un empoisonnement aux pesticides ont été recensés entre 2008 et 2017. Or, ce nombre pourrait en réalité être bien plus élevé puisque les procédures de recensement sont insuffisantes et ignorent ainsi un grand nombre de cas (Bombardi, 2017). Les épandages de pesticides par avion contaminent les populations par la respiration – la diffusion des poussières de ces produits est facilitée par l'action du vent. À cette pratique s'ajoute la contamination des eaux qui, suite à l'irrigation, sont rejetées dans les rivières naturelles et utilisées pour la consommation humaine. De plus, l'utilisation massive de pesticides rend impossible une production totalement agroécologique, vu la pollution des sols et des eaux.

La consommation de pesticides au Brésil a augmenté en même temps que l'expansion de la culture des produits destinés à l'exportation. En 2015, le soja, la canne à sucre, le maïs et le coton ont consommé 80 % de tous les pesticides utilisés au Brésil.[36] On estime que 44 % des pesticides en circulation dans le pays ne sont pas autorisés dans l'UE (Bombardi, 2017). Tout comme pour les pesticides, le Brésil dépend également de l'importation de la plupart des engrais chimiques. Selon la Fédération des industriels de São Paulo, en 2018, le Brésil a importé 83,1 % des engrais chimiques qu'il a utilisés pour la production agricole et la perspective est que la quantité utilisée augmente de 40 % d'ici à 2028 (Girardi, 2022). Ces *paquets technologiques* (pesticides, génie génétique et intrants chimiques) sont entre les mains d'entreprises étrangères qui captent une grande partie des profits, que ce soit dans la fourniture de la technologie pour la production ou dans la commercialisation, la transformation et/ou l'exportation de produits agricoles et d'élevage.

Selon une récente campagne de l'ONG SOS Faim, l'UE a exporté en 2018 pour 584 millions d'euros de produits phytosanitaires interdits en Europe vers les pays du Mercosur. **La Belgique seule a produit et exporté, en 2020, 4000 tonnes de pesticides interdits en Europe[37]. Ces données mettent en lumière un commerce nocif réalisé en toute connaissance de cause.** Ces pesticides sont interdits en Europe depuis le 2009 et on continue à les produire chez nous. Malgré les dommages bien connus pour la santé, la proposition d'interdiction de la production des substances toxiques, prévue dans la nouvelle stratégie européenne pour la transition verte de l'industrie chimique, a été reportée. Les liens entre le développement du commerce international, les accords de libre-échange et les ventes de produits phytosanitaires sont pourtant explicites.

33 Par devoir de vigilance, on entend l'obligation pour les acteurs privés d'adopter une conduite responsable et une vigilance raisonnable dans leurs activités, tout le long de la chaîne de valeurs (filiale, sous-traitant, fournisseur), depuis la prévention des risques jusqu'à l'atténuation et la réparation des éventuels dommages causés. Il repose sur trois piliers : le devoir des États de protéger les droits humains et l'environnement et de prévenir la violation de ces droits par des tiers ; la responsabilité des entreprises de respecter ces droits ; et la nécessité pour les personnes affectées par les activités des entreprises d'accéder à des mécanismes de réparation.

34 Selon le principe de Nations Unies, les populations autochtones doivent exprimer leur consentement à une quelconque utilisation de leurs territoires, leur rôle ne devant pas être limité à une simple participation à l'exploitation des ressources.

35 https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/06/26/la-dangereuse-course-aux-pesticides-du-bresil_5481866_3244.html

36 52 % pour le soja, 10 % pour la canne à sucre, 10 % pour le maïs et 8 % pour le coton

37 https://stop-pesticides.be/

En raison de l'absence de principe de précaution[38] sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS), l'accord comporte également des risques spécifiques en matière de sécurité alimentaire. À cause de cette omission, l'UE et le Mercosur ne pourront pas s'appuyer sur ce principe pour empêcher l'importation de produits controversés ou dangereux. Cela pourrait notamment concerner des produits agricoles contenant des résidus de pesticides interdits ou dont la teneur en pesticides est supérieure aux limites autorisées. Cet accord pourrait donc être une fameuse aubaine pour l'industrie chimique européenne - et belge en particulier.

2. Des entreprises belges et européennes complices de l'accaparement des terres ?

Des acteurs privés européens et belges participent également à l'accaparement des ressources dans les pays appauvris du sud et bénéficient des politiques libérales soutenues par les gouvernements de ces pays eux-mêmes. En effet, la plupart des projets agricoles à grande échelle et d'exploitation des ressources sont possibles grâce aux financements d'un réseau mondial d'acteurs. Parmi ces acteurs figurent les banques, les fonds d'investissements et les entreprises qui financent le projet, ainsi que les entreprises qui achètent les produits (Mills, 2016). Selon le Centre de ressources sur les entreprises et les droits humains, **au moins 10 % de toutes les attaques documentées contre des défenseurs et défenseuses des droits sont liées à des entreprises ayant leur siège dans l'UE.**[39]

Ces projets sont souvent soutenus par des politiques publiques nationales qui visent le développement du pays. La logique d'accaparement de terres est justifiée par une vision gagnant-gagnant qui, sur le papier, permet aux entreprises de générer des profits et aux gouvernements nationaux de gagner des revenus fiscaux et de créer des emplois. Les terres ciblées sont généralement déjà utilisées par des communautés locales ou autochtones pour cultiver des aliments ou pour d'autres activités de subsistance, sur des territoires où l'État n'a historiquement pas une forte présence. Les systèmes de propriété de ces communautés sont souvent basés sur des régimes de droit foncier informel, de droit coutumier, qui ne sont pas reconnus par les acteurs internationaux qui se basent sur un système de droit civil écrit. Comme on l'a vu dans la première partie, les transactions foncières se réalisent souvent sans la consultation, la participation ou le consentement des populations concernées. Cependant, l'État joue un rôle clé dans les opérations foncières avec les acteurs privés, d'une part en cautionnant la nécessité de ces investissements, d'autre part en redistribuant des terres, par les processus de réallocation ou d'expropriation (Mills, 2016).

Il n'existe actuellement aucun cadre juridique mondial contraignant pour réglementer les activités des sociétés transnationales qui violent les droits humains. Même s'il y a des accords internationaux qui offrent un cadre dans lequel inscrire la gouvernance des questions foncières et des droits des communautés connexes[40], ces instruments restent volontaires et ne sont souvent pas appliqués dans le cas des investissements privés. Cette absence de cadre permet aux entreprises d'échapper à la justice en basculant d'une juridiction à une autre. Les entreprises profitent de ces lacunes et des protections juridiques plus faibles pour affirmer qu'elles n'enfreignent aucune loi lorsqu'elles expulsent des personnes de leurs terres, détruisent leur environnement et les moyens de subsistance des populations, ce qui a pour ces dernières des conséquences parfois mortelles.[41]

Les engagements et les mesures volontaires mis en avant par les entreprises pour réduire ces impacts ne sont pas à la hauteur des enjeux humains et environnementaux. Des instruments législatifs contraignants sur le devoir de vigilance des entreprises pour le respect des droits humains et de l'environnement sont en discussion au Nations Unies et au niveau européen.[42] Au niveau national, la France est le premier

38 Le principe de précaution est mentionné dans l'article 191 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Il vise à permettre aux décideurs de prendre des mesures de protection lorsque les preuves scientifiques relatives à un danger pour l'environnement ou la santé humaine sont incertaines et que les enjeux sont importants : https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2015/573876/EPRS_IDA%282015%29573876_FR.pdf

39 https://www.globalwitness.org/en/campaigns/environmental-activists/decade-defiance/#recommendationsb

40 Les Directives volontaires sur les régimes fonciers, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et la Convention (n° 169) relative aux peuples indigènes et tribaux de l'Organisation International du Travail

41 Pour en savoir plus : https://entraide.be/quand-hevea-rime-avec-violations-de-droits

42 Le Traité contraignant des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme : https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/HRBodies/HRCouncil/WGTransCorp/Session6/LBI3rdDRAFT.pdf et la Directive européenne sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité : https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX :52022PC0071

pays européen à s'être doté d'une loi sur le devoir de vigilance des sociétés transnationales. Une proposition s'en inspirant a été déposée au Parlement fédéral belge mais elle est actuellement bloquée par certains partis de la coalition Vivaldi. Toutefois, en l'état actuel, ni le traité onusien ni la directive européenne, ni les lois existantes au niveau national ne sont suffisants pour rendre les entreprises juridiquement responsables.

Dans un récent rapport concernant le secteur agricole, la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la traite des êtres humains, Siobhán Mullally, souligne la portée limitée de la Directive européenne sur le devoir de vigilance. En effet, elle ne concerne que certaines entreprises agricoles, comptant un minimum de 250 salariés et 40 millions de chiffre d'affaires, et certains fournisseurs avec qui les sociétés ont des « relations commerciales établies »[43]. Cela exclut notamment les petites et moyennes entreprises (PME) et tous les intermédiaires qui n'ont pas de relations commerciales directes. Selon la Rapporteuse, il serait plus efficace de prendre des mesures pour aider les PME à se conformer aux obligations du devoir de vigilance que de les exclure du cadre. De plus, la Directive ne garantit pas suffisamment le dialogue avec les parties prenantes et ne mentionne pas expressément les droits des femmes, l'égalité des genres et le rôle des défenseurs et défenseuses des droits humains et en particulier des populations indigènes. Elle ne reconnaît pas non plus explicitement le risque de représailles à l'égard des défenseurs et défenseuses des droits humains et ne fait pas référence au rôle des syndicats et des associations de travailleurs et travailleuses dans la mise en place et la supervision du devoir de vigilance (Mullally, 2022).

Une étude commanditée par la CIDSE[44] et d'autres organisations de la société civile montre que, même si les législations nationales et régionales (au niveau de l'UE notamment) sur le devoir de vigilance sont importantes, elles ne suffisent pas pour rendre les entreprises responsables de leurs actions. Selon cette étude, le traité des Nations Unies et la proposition de directive de l'Union européenne sur le devoir de vigilance ont des domaines d'action complémentaires. En effet, la réglementation européenne s'élabore à partir du point de vue des entreprises, tandis que le traité des Nations Unies vise à donner la priorité aux personnes et à la planète. Ce dernier viendrait effectivement combler les lacunes en matière de protection judiciaire et de réglementation de l'action des entreprises qui n'ont pas leur siège au sein de l'Union européenne (Bernaz *et al.*, 2022).

Le barrage de Cana Brava, Minaçu, Cavalcante, Tocantins

43 Si les fournisseurs de rang 1 peuvent être « établis », ce n'est pas nécessairement le cas de tous les fournisseurs de rang 1 ou de rang 2 et au-delà.

44 La CIDSE (Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité) est une coalition internationale d'ONG catholiques. Cette coalition a pour but de coordonner le travail de ses ONG membres et surtout de faire avance la réflexion et le plaidoyer sur les thématiques de la souveraineté alimentaire, du changement climatique et des inégalités sociales et de genre.

Le réservoir du barrage de Cana Brava, Minaçu, Cavalcante, Tocantins

Le barrage de Cana Brava

Le barrage de Cana Brava de Minaçu, Goiás, a été inauguré en 2002 par l'entreprise Tractabel-Engie[45], une société d'ingénierie et conseil leader dans le domaine des infrastructures énergétiques. Au Brésil, la majorité des centrales hydroélectriques ont été construites avec l'aide de Tractabel, société à l'origine belge[46].

Le barrage de Cana Brava, 450 MWh de puissance et plus de 420 millions de dollars investis, est le résultat d'un investissement public-privé pendant une période de libéralisation des services publics au Brésil. Juste après son inauguration, l'œuvre a été critiquée pour ses effets néfastes sur l'environnement et sur les populations locales : plus de 900 personnes déplacées (selon le *Movimento dos Atingidos por Barragens*), un territoire autochtone partiellement inondé et un écosystème bouleversé. Selon la Funai[47], les dommages causés par l'inondation des terres suite à l'installation du barrage sont supérieurs à ce qui était prévu dans l'évaluation environnementale réalisée par la société.

Aucune consultation des habitant·es n'a eu lieu avant la construction du barrage. Après la construction, l'entreprise a indemnisé uniquement les propriétaires d'un titre foncier, soit plus ou moins une quarantaine de personnes. Après un premier moment d'incertitude, le Mouvement des victimes du barrage (MAB), organisation d'appui aux luttes sociales, a pris en charge la coordination des activités de résistance de la population locale. Des actions d'occupation et de mobilisation avec les communautés touchées ont été organisées à plusieurs reprises.

En 2006, la Banque interaméricaine de développement, co-financeuse du projet, lance un processus d'évaluation des impacts auprès des populations. Cette évaluation conduit à une première indemnisation d'une partie des habitants (123 sur les 680 identifiés) et à la création d'un fonds de développement régional. Les victimes sont recensées et indemnisées selon des catégories socioprofessionnelles.

En parallèle, une enquête du Conseil de défense des droits des personnes humaines (CDDPH) entre 2006 et 2010 dénonce la violation des droits humains et la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis des dommages qui ont conduit à l'appauvrissement de la population en raison de la perte des moyens de subsistance et du travail. Suite au rapport de la CDDPH, 187 personnes touchées ont été indemnisées. En 2018, les communautés locales intentent une action judiciaire auprès du Tribunal de Goiás, portée par le Ministère public fédéral. Une première décision du tribunal, contestée par l'entreprise, prévoit la suspension de la licence d'exploitation de l'entreprise et son exclusion de l'obtention des financements publics, jusqu'à ce que l'entreprise procède à une évaluation des dommages et à l'identification des personnes impactées, à l'établissement de critères objectifs pour la réparation des dommages causés par ses activités économiques et à la libération des terres autochtones inondées par le réservoir du barrage. L'action civile publique proposée par le Ministère public fédéral indique qu'environ 600 familles touchées par le barrage de la centrale hydroélectrique de Cana Brava n'ont toujours pas reçu de compensation totale ou partielle. L'entreprise a tout de suite remis en cause la décision du tribunal et a essayé de faire annuler le verdict.

Vingt ans après l'inauguration du barrage, l'action judicaire est toujours en cours mais fortement ralentie à cause du Covid et de l'obstruction de l'entreprise, laissant une grande partie des victimes sans indemnisation. Le MAB reste aux côtés des communautés en poursuivant la lutte politique et judiciaire en faveur de la justice sociale. **Le cas du barrage de Cana Brava montre un *modus operandi* très récurrent où les entreprises profitent des divisons sociales déjà existantes dans la population locale en proposant des compensations aléatoires qui alimentent encore plus les inégalités économiques et sociales préexistantes**.

45 Tractebel est l'actionnaire majoritaire de 10 barrages brésiliens et se caractérise comme l'une des plus grandes entreprises privées en activité dans le pays : https://mab.org.br/2014/09/09/mab-denounces-tractebels-action-french-parliamentarians/

46 Historique de Tractebel : https://tractebel-engie.fr/fr/historique-de-tractebel

47 La FUNAI (Fundação Nacional do Índio) est l'organe du gouvernement brésilien chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques concernant les peuples indigènes.

3 TROISIÈME PARTIE

Les alternatives

La résistance au Brésil est organisée. Elle est constituée de mouvements sociaux, de syndicats, d'ONG et d'associations catholiques qui luttent contre l'avancée de l'agro-industrie et, plus généralement, contre les politiques néolibérales et l'hégémonie du profit économique. Les défenseurs et défenseuses de la terre promeuvent des alternatives qui mettent en avant une forme d'agriculture et d'économie solidaire fondées sur une relation différente à la terre et aux ressources naturelles en tant que biens communs et collectifs, fondements des moyens de subsistance des communautés et gardiennes des savoirs et pratiques traditionnelles. **Lutter pour la terre, c'est lutter pour la survie**.

Face aux attaques contre les mouvements sociaux et à la montée des violences, ces organisations continuent à lutter localement et à créer des alliances nationales et internationales pour répondre au récit de l'agro-industrie. Elle continue à faire avancer les luttes pour une redistribution juste de la terre et pour le développement d'une agriculture familiale qui nourrit les gens et donne du travail aux paysannes et paysans. **Les femmes jouent un rôle fondamental dans la promotion d'une alternative agroécologique à l'agro-industrie brésilienne**. Grâce au travail collectif sur la terre, elles retrouvent une forme d'émancipation en prenant soin d'elles, de la communauté et de la terre. **La production agroécologique devient une action politique, une affirmation d'un autre modèle, une autre façon de penser la relation aux autres et à la nature.** Comment la Belgique peut-elle soutenir ces combats ? Comment Entraide & Fraternité soutient-elle les luttes des mouvements sociaux et les alternatives ? Comment faire converger les luttes du sud et celles du Nord ?

Deux agricultures qui coexistent

Il existe au Brésil deux types d'agriculture : l'agriculture familiale et l'agriculture industrielle. La première se caractérise par la prédominance de la main-d'œuvre familiale dans les exploitations agricoles, la deuxième par le capital et le salariat. Alors que les produits agroindustriels sont principalement destinés à l'étranger, c'est l'agriculture familiale qui nourrit le Brésil : près de 70 % des aliments d'origine familiale sont consommés par les Brésiliens (Isoppo Porto et Aguiar, 2022).

En 2017, l'agriculture familiale représentait 76,8 % des exploitations agricoles du pays et 67 % des emplois ruraux, mais ne détenait que 23 % des terres. L'agriculture familiale se révèle aussi productive, voire beaucoup plus efficace que l'agro-industrie : elle est responsable de 23 % de la valeur de la production des campagnes en 2017, soit la même proportion de terres qu'elle possède. Alors que l'agriculture familiale crée un emploi pour 8 hectares, l'agrobusiness a besoin de 54,2 hectares pour employer un travailleur (Girardi, 2022).

Par contre, l'attention et les ressources dédiées au développement de ces deux types d'agriculture ne sont pas les mêmes. Pour donner un ordre de grandeur, sur les 251,22 milliards de reais[48], soit 44 milliards d'euros, destinés à financer l'accès aux crédits agricoles en 2021/2022, seulement 15 % ont été destinés à l'agriculture familiale (Girardi, 2022). Enfin, la destination de certaines zones du pays à l'agro-industrie a conduit à une séparation géographique des deux formes d'agriculture : une agriculture plus intensive et mécanisée au Sud et une agriculture paysanne et de plus petites exploitations au Nord.

48 Le *real* (*reais* au pluriel) est la monnaie brésilienne

Notons enfin que, dans l'histoire du Brésil, deux programmes se sont distingués par leurs impacts positifs sur le développement de l'agriculture familiale : le Programme d'achats alimentaires (PAA) et sa déclinaison pour les cantines scolaire (PNAE) et les programmes d'appui au crédit et la politique de développement territorial lancés sous le gouvernement Lula - et partiellement abandonnés par l'administration suivante. Grâce à ces programmes, les producteurs et les productrices locales peuvent vendre leurs produits aux cantines publiques, disposer d'un débouché garanti et d'un appui à la commercialisation. Toutefois, ces programmes ont subi des coupes budgétaires et ont été vidés de leur contenu après le coup d'État qui a chassé la présidente Dilma Rousseff.

Le poids de l'agriculture familiale au Brésil

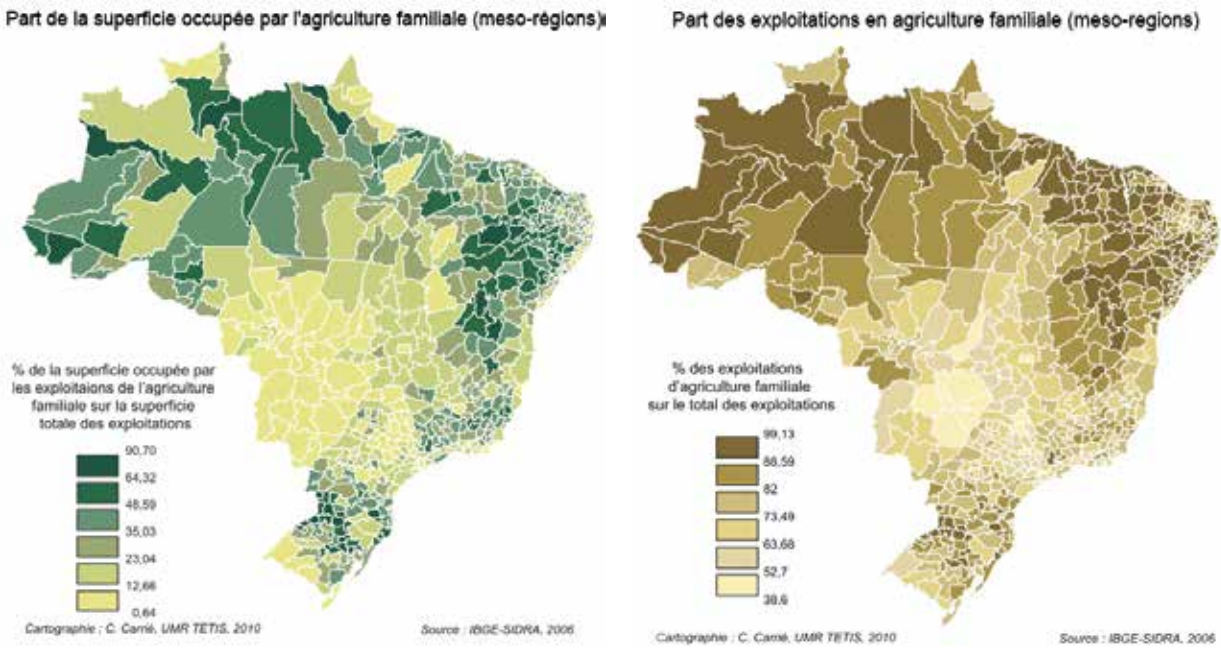

1. Les mouvements sociaux au Brésil

Les mouvements sociaux brésiliens en faveur de l'égalité de genre et raciale, de la réforme agraire ou encore de l'agroécologie, sont nés dans la période de « redémocratisation » du pays, suite à la période de dictatures militaires (1964-1985). Ils expriment différentes facettes d'une critique commune des inégalités qui structurent la société et l'économie brésiliennes. À partir de 2003, avec l'élection de Lula, ces mouvements voient une ouverture vers une première politique en accord avec leurs revendications sociales, ils participent à la construction des politiques fédérales et certains de leurs responsables accèdent au gouvernement (Hillenkamp, 2019).

Grâce aux pressions des mouvements sociaux, l'agriculture familiale est reconnue au niveau institutionnel : la création du Ministère du développement agraire (MDA) et des programmes d'appui au crédit - le Pronaf - et à la commercialisation - le Programme d'acquisition d'aliments (PAA) et le Programme d'alimentation scolaire (PNAE) -, reliant les achats publics à l'agriculture familiale. En 2006, une première définition juridique de l'agriculture familiale voit le jour. Elle est basée sur des critères de surface, de force de travail (majoritairement d'origine familiale) et de revenu. Enfin, **l'agriculture familiale a joué un rôle important dans les politiques sociales dans le cadre de la stratégie Fome Zero pour éradiquer la faim**, notamment dans sa composante *Bolsa Familia*, destinée à la partie la plus pauvre de la population. Le programme, qui a touché plus de 11 millions de familles, soit environ 46 millions de personnes, a été un instrument fondamental pour réduire drastiquement la malnutrition dans le pays et faire sortir le Brésil de la carte mondiale de faim en 2014 (Veillard, 2014).

Toutefois, dans le même temps, au nom de la gouvernabilité du pays, **les gouvernements de Lula puis de Dilma Rousseff ont fait des compromis avec les élites économiques et de l'agro-industrie.** Le parti présidentiel ne dispose pas de la majorité au Parlement, ce qui mène à la constitution d'alliances avec des forces externes au parti afin de pouvoir gouverner.

Le mouvement des sans-terre au campement Dom Tomás Balduíno, Formosa

La résistance au féminin du campement Dom Tomás Balduíno, Formosa, Brésil

L'institutionnalisation de certains mouvements sociaux a mené à un affaiblissement des revendications. D'un côté, des partis politiques de centre-gauche et certaines organisations de la société civile qui promeuvent un projet d'insertion sociale des « exclus », sans pour autant mettre en cause de manière structurelle les mécanismes qui mènent aux inégalités ; de l'autre, les mouvement plus radicaux qui revendiquent un projet politique opposé au modèle sociétal capitaliste, qui privilégient la mobilisation populaire par rapport au plaidoyer (Polet, 2007). Le basculement à droite des derniers gouvernements Temer (2016-2018) et Bolsonaro (2019-2022) et l'influence des mouvements de droite, notamment des organisations des grands propriétaires terriens, ont déstabilisé les mouvements de résistance.

On assiste à un déclin des mouvements de masse en faveur des formes de résistance plus ponctuelles, localisées, qui n'arrivent pas à influer sur le rapport de force au niveau national (Polet, 2007). Ce phénomène a été **accentué par la criminalisation des mouvements sociaux** et des organisations de la société civile durant les derniers mandats politiques : la suppression de subventions, les intimidations, emprisonnement des leaders de mouvements sociaux, l'absence d'espaces de dialogue entre les mouvements sociaux et le gouvernement Bolsonaro…

2. Une agroécologie politique pour faire avancer les luttes de femmes

Les femmes sont en première ligne des luttes des communautés défendant leurs territoires, leur culture et leurs modes de vie. Elles s'opposent aux politiques néolibérales, à la violence, au racisme, au génocide des peuples autochtones et à la destruction des écosystèmes. Les femmes sont également engagées dans la production agroécologique au sein des communautés paysannes. Elles promeuvent une vision de l'agroécologie à la fois fonctionnelle et spirituelle. Le travail productif des femmes s'inscrit dans le « *care* »[49] *:* le soin de soi et du territoire. **Le travail agricole devient un travail militant, un projet politique en opposition à la vision utilitaire de la nature et de l'humain** à exploiter pour les intérêts de l'agro-business. Face à l'expansion de l'agro-industrie, les projets d'agroécologie visent aussi à affirmer l'occupation des terres : les terres ne sont pas inexploitées, improductives et par conséquent appropriables par l'agro-industrie (Prévost, 2021).

Au sein des « *acampamentos* » les femmes s'organisent collectivement pour lutter contre les inégalités de genre, les violences et pour s'affirmer politiquement. **Le travail militant, le travail de *care* et le travail productif sont les trois piliers de la résistance.** La terre devient objet de lutte, de travail et de soins ; elle est le fondement d'un projet de société basé sur une vision socio-environnementale ancrée dans le territoire (Prévost, 2021). Il y a parfois une véritable solidarité entre les communautés installées et leurs voisines. Une partie de la production agricole peut être réservée pour des dons aux plus démunis dans la ville la plus proche. C'est également un geste politique démontrant que **la terre et l'agroécologie remplissent une fonction sociale importante, que l'agro-industrie ne remplit pas.**

49 Le terme *care* regroupe des valeurs éthiques au sujet de la relation avec l'autre. Le *care* implique la capacité (souvent décrite comme liée au côté maternant des individus ou de la société) à faire attention à l'autre, à en prendre soin ou simplement à en tenir compte, dans son contexte social, en déterminant son impact sur la société.

Les mouvements féministes ont largement contribué au processus qui a mené à l'élaboration de la politique nationale d'agroécologie et de production biologique (2013-2015), une première reconnaissance officielle de l'agroécologie au niveau politique. Par contre, le travail productif des paysannes n'est pas encore suffisamment reconnu et l'autonomie est loin d'être atteinte.

3. Des organisations partenaires d'EF en action

COMMISSION PASTORALE DE LA TERRE (CPT)

La CPT est une organisation de défense de travailleurs ruraux fondée par la Conférence nationale des évêques du Brésil (CNBB) en 1975, en réponse aux situations de conflits pour les ressources productives et d'exploitation vécues par les communautés paysannes et autochtones. Elle soutient les paysans et paysannes dans leurs luttes pour le droit à la terre, notamment les personnes sans titre foncier, les « *posseiros* »[50] et les « *sans-terre* »[51] (voir première partie). Au niveau local, la CPT soutient la création de foires agricoles rurales et épaule les communautés dans la production et la commercialisation des produits issus d'une agriculture respectueuse des différents écosystèmes. Dans cette logique, la production familiale et/ou l'agroécologie sont privilégiées. La CPT accompagne les communautés dans l'adoption de pratiques agricoles vertueuses, dans la lutte contre la déforestation et dans la récupération de semences traditionnelles ou autochtones. Au niveau national, l'organisation est impliquée dans les différentes luttes et manifestations en faveur de la Réforme agraire et dans la dénonciation des violences et conflits liés à la terre. Afin de renforcer la lutte pour les droits, la CPT nationale a créé un centre de documentation « *Centro de Documentação Dom Tomás Balduino* » qui recense les violences subies par les communautés rurales. Chaque année, elle publie le rapport « *Conflitos no Campo* » sur les conflits dans la campagne brésilienne, où sont répertoriés tous les événements enregistrés. Dans la promotion et la défense du droit du travail, la CPT s'est aussi distinguée par la dénonciation et la lutte systématique contre le travail esclave, avec la Campagne Nationale de Lutte contre le Travail Esclave : « De Olho Aberto para não Virar Escravo ».

Dans chaque région, le travail de la CPT a pris une tonalité différente en fonction des défis locaux. Dans l'État de Goiás, la CPT promeut une campagne pour la diversification de la production et la défense du Cerrado, qui comprend des actions telles que la récupération des sources d'eau, la création de potagers agroécologiques, la conservation et l'augmentation du nombre de semences et l'organisation de formations. La CPT participe également à la lutte contre l'utilisation de produits chimiques dans l'agriculture. L'agroécologie est un moyen d'organisation collective, de création de travail et de revenus pour les femmes et les jeunes dans des communautés en situation de conflit. Cela dans le but de renforcer les processus de résistance pour accéder à la terre ou pour défendre leur permanence sur leur territoire.

La CPT travaille en réseau avec d'autres associations de la société civile, de l'Église et des mouvements sociaux, comme le Mouvement des travailleurs sans-terre (MST), mouvement paysan de lutte pour la réforme agraire, Via Campesina, la Fédération des travailleurs de l'agriculture familiale et le Mouvement des personnes affectées par les barrages (MAB), entre autres. Avec le MAB, la CPT s'engage auprès des personnes touchées par les grands projets de barrages, comme dans le cas du barrage hydroélectrique de Minaçu.

50 Personne qui a la propriété légale d'un terrain sans posséder de document officiel.

51 Personne issue d'un milieu agricole mais qui ne possède pas de terre.

Engrais organique, campement Dom Tomás Balduíno, Formosa, Brésil

Le potager du campement Dom Tomás Balduíno, Formosa, Brésil

Acampamento Dom Tomás Balduíno, Formosa, Goiás

Le campement Dom Tomás Balduíno est un territoire dissident et productif soutenu par la CPT Goiás. Les habitants y pratiquent la polyculture, principalement pour l'autoconsommation et la commercialisation du surplus. On y trouve des potagers familiaux et collectifs, des céréales, du petit élevage, des jardins d'herbes médicinales, des réserves de céréales, des arrière-cours agro-biodiversifiées. Les graines traditionnelles sont stockées et utilisées pour la culture des céréales. L'agrobiodiversité, conçue comme diversité biologique et culturelle, est la condition préalable à la vie et la construction d'une société durable. **Sur le territoire, les pâturages ont été remplacés par des cultures sans pesticides, sans engrais chimiques ou semences transgéniques**. Le campement Dom Tomás Balduíno offre également une occasion favorable pour la constitution de réseaux de commercialisation alternatifs, en lien avec la paroisse de Formosa.

Toutefois, la faible superficie et l'absence de politiques publiques rendent difficile la production agroécologique. La communauté est victime d'attaques et de menaces continuelles de la part des exploitants agricoles voisins. La dernière attaque a eu lieu entre le 7 et le 8 septembre 2022, quand un incendie en provenance des exploitations voisines s'est étendu sur le campement, détruisant habitats et champs cultivés. Les voisins n'acceptent pas la présence du campement et ils mènent depuis des années une bataille légale pour reprendre les terres, pourtant attribuées aux communautés par l'État dans le cadre de la réforme agraire[52].

Pour la communauté, l'alimentation est considérée comme un droit humain, sa production et sa distribution comme une question de souveraineté. Dans cette logique, **l'agroécologie devient une pratique, un mouvement et une science**. En tant que **pratique** sociale, elle favorise le partage et la transmission des techniques et connaissances traditionnelles pour conserver le cycle des nutriments et garder le sol fertile. En tant que **science**, elle se présente comme un domaine de connaissances scientifiques interdisciplinaires, pour promouvoir et construire des agroécosystèmes durables. Enfin, elle devient **mouvement**, en reliant les agriculteurs et agricultrices avec les mouvements qui défendent la justice sociale par le droit à la terre, la souveraineté et la sécurité alimentaire et nutritionnelle (Silva, 2021).

52 https://agroefogo.org.br/blog/2022/09/22/em-formosa-go-incendios-criminosos/

AGRO É FOGO

La coalition Agro é Fogo rassemble plus de **30 organisations, mouvements sociaux, pastorales et chercheurs d'universités qui travaillent depuis des décennies à la défense de l'Amazonie, du Cerrado, du Pantanal**, de leurs peuples et communautés. La coalition s'est constituée suite aux feux de forêts qui ont ravagé le Brésil depuis 2019 afin de dénoncer les incendies provoqués par le secteur agroalimentaire pour intimider et expulser les communautés et les peuples traditionnels de leurs territoires.

La coalition documente et informe sur l'implication de l'agro-industrie et du gouvernement brésilien dans la déforestation, l'accaparement de terres et la dévastation de l'environnement des 3 écosystèmes du Cerrado, de l'Amazonie et du Pantanal. Elle utilise ces investigations pour influencer des décisions politiques favorables à la protection de ces écosystèmes et des communautés qui les protègent. Ces populations défendent les forêts contre les menaces de déforestation et d'accaparements de terres. Pour cette raison, Agro é Fogo travaille avec le *Conselho Indigenista Missionário* (CIMI), pour garantir les droits d'accès et de gestion des ressources naturelles des peuples traditionnels, à travers la reconnaissance et la délimitation des terres autochtones occupées.

École du campement Dom Tomás Balduíno après l'incendie de septembre 2022, Formosa, Brésil

Brigadas do fogo

Depuis 2013, des brigades autochtones ont été créées au sein du Centre national de prévention et de lutte contre les incendies de forêt (Prevfogo), qui fait partie de la structure de l'Ibama. Prevfogo est responsable de la politique de prévention et de lutte contre les incendies de forêt sur l'ensemble du territoire national. Elle organise notamment des campagnes d'éducation, de la surveillance et effectue un travail de recherche, de formation et de qualification des producteurs ruraux et des pompiers.

Le programme des brigades fédérales, issu d'un accord de coopération entre l'Ibama et la Funai, est une expérience de gestion des incendies qui utilise les connaissances traditionnelles autochtones en lien avec le soutien technique et financier des agences gouvernementales. L'objectif est de prévenir les incendies de saison sèche et de les combattre si nécessaire. En 2020, selon les données de la Funai, il y avait 41 brigades indigènes en activité dans tout le pays, avec plus d'un millier de membres de la brigade autochtone impliqués dans la protection de plus de 14 millions d'hectares de terres autochtones (Veríssimo da Conceição, Martins, et Gomes Nunes, 2021).

Séance informative des brigades du feu, Minaçu, Tocantins, Brésil

4. De nouveaux défis

La coexistence de deux agricultures dans le pays est le résultat d'un choix politique. **D'un côté, un modèle d'agriculture modernisée, dominante, qui alimente la croissance économique du pays ; de l'autre, une agriculture familiale à plus petite échelle, qui nourrit la population.** Mais jusqu'à quel point peut-on parler de coexistence ? On a vu à quel point l'agro-industrie est avide de ressources et d'espace pour maintenir sa rentabilité et augmenter ses profits. Dans un contexte global de pénurie croissante et d'asymétrie de pouvoirs, **on ne peut pas imaginer une coexistence durable de ces deux agricultures**. Les communautés paysannes et autochtones au Brésil subissent déjà de nombreuses attaques et certains acteurs parlent de « génocide culturel », soit la volonté politique et économique de supprimer une culture, des valeurs, une vision alternative de la société[53]. On a vu comment l'accès à la terre et aux ressources naturelles est au centre des conflits et des violences actuelles. Cette pression sur la terre va augmenter dans les prochaines années à cause des nouveaux défis du verdissement et de la numérisation de l'agriculture. Des acteurs anciens et nouveaux se cachent derrière la transition verte et numérique pour générer de nouveaux profits et spéculer sur les ressources.

Dans son discours à la COP27 en Egypte, Lula affirme l'importance de l'agro-industrie en tant que partenaire pour la transition écologique. Dans le même temps, il s'engage devant l'élite politique mondiale à arrêter la déforestation en Amazonie[54] :

« La production agricole sans équilibre environnemental doit être considérée comme une action du passé. L'objectif que nous allons poursuivre est une production équilibrée, qui **capte le carbone**, protège notre immense biodiversité, recherche la régénération des sols dans tous nos biomes et augmente les revenus des agriculteurs et des éleveurs. **Je suis sûr que l'agro-industrie brésilienne sera une alliée stratégique** de notre gouvernement dans la recherche d'une agriculture régénératrice et durable, avec des **investissements dans la science, la technologie et l'éducation dans les campagnes, en valorisant les connaissances des peuples autochtones et des communautés locales.** Au Brésil, il existe plusieurs exemples réussis d'agroforesterie. Nous avons 30 millions d'hectares de terres dégradées. Nous avons les connaissances technologiques pour les rendre cultivables. **Nous n'avons pas besoin de déboiser ne serait-ce qu'un mètre de forêt pour continuer à être l'un des plus grands producteurs de nourriture au monde.** C'est un défi pour nous, Brésiliens, et pour les autres pays producteurs de nourriture. C'est pourquoi nous proposons une **Alliance mondiale pour la sécurité alimentaire**, la fin de la faim et la réduction des inégalités, avec une responsabilité environnementale totale. »

Même si le message peut à certains égards résonner positivement, certains éléments doivent attirer notre attention. Élu avec 50,90 % des votes valides, le nouveau président Lula se retrouve avec un parlement divisé entre deux visions politiques et économiques différentes du pays. Pour gouverner, il faudra un compromis. Une partie de l'agro-industrie brésilienne, plus vertueuse, sent le besoin d'une rupture avec les politiques du gouvernement précédent pour redorer son image à l'international. Cette partie de l'agro-industrie soutient la nécessité d'adapter le modèle agro-industriel aux nouveaux défis climatiques afin de répondre aux attentes des consommateurs. C'est sur cette

53 https://tribunaldocerrado.org.br

54 https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/a-la-cop27-lula-promet-de-stopper-la-deforestation-en-amazonie-1879646

partie de l'industrie que parie Lula. La réponse aux attentes internationales consiste en **une alliance avec l'agro-industrie pour une transition durable de l'agriculture brésilienne fondée sur une vision de progrès technologique.** Rien de nouveau par rapport aux programmes de modernisation de l'agriculture conduits depuis des années par le gouvernement brésilien et qui se sont révélés largement insuffisants pour moderniser les plus petites exploitations. Cette vision se fonde sur un paradoxe : augmenter la productivité dans un contexte de pénurie de ressources. Elle s'inscrit pleinement dans la logique de la révolution verte, où c'est la technologie qui va sauver le monde. **Les écosystèmes sont réduits à des services pour les humains** et intégrés dans de complexes calculs économiques qui devraient garantir l'équilibre entre agriculture et nature.

Dire stop à la déforestation en Amazonie n'est pas une solution suffisante à la crise environnementale. D'une part, cet engagement pourrait simplement déplacer la déforestation dans d'autres zones du pays, par exemple dans le Cerrado, ce qui aurait des conséquences sur l'ensemble des écosystèmes, dont l'Amazonie. La destruction du « berceau des eaux » induirait un assèchement des forêts primaires dépendantes de ces irrigations naturelles. D'autre part, une solution technologique basée sur la compensation, soit la possibilité de continuer à polluer en « compensant » ses émissions, par exemple en reboisant, ne remet pas en cause un modèle agricole fondé sur la surproduction et l'exploitation des ressources. Selon leurs promoteurs, ces systèmes garantissent de nouvelles sources de revenus pour les agriculteurs et agricultrices qui utilisent des pratiques durables. Cependant, **lier les petits agriculteurs aux marchés du carbone comporte des risques de les transformer en prestataires de services pour les entreprises**. Cela peut également conduire à une dépossession, car les entreprises pourraient, dans un but de compensation carbone, chercher à acquérir un contrôle direct sur les terres, les forêts et/ou les masses d'eau qui servent de puits de carbone, avec des conséquences directes sur la souveraineté alimentaire de ces populations. Les tentatives des plus grandes entreprises de prendre le contrôle sur la petite agriculture paysanne en Amérique latine sont bien documentées (Monsalve Suárez et Seufert, 2022). Cette alliance avec l'agro-industrie pose des questions : pourquoi des acteurs qui recherchent le profit économique maximal et contrôlent la technologie seraient-ils motivés à partager ces connaissances de manière inclusive avec des acteurs qui contestent le modèle même ?

RELIER LES LUTTES

Entraide & Fraternité (EF) soutient une transformation écologique et sociale des systèmes alimentaires qui assure le droit à l'alimentation des populations et le droit à la terre et aux ressources naturelles des communautés paysannes et autochtones. EF promeut une approche globale qui part des besoins des populations concernées et tient compte des aspects sociaux, économiques, culturels, écologiques et politiques. Les communautés sont actrices de leur propre développement. Le soutien à l'agroécologie et au droit à l'alimentation nécessite de s'attaquer aux blocages structurels empêchant le décollage d'un système alimentaire alternatif. L'action politique d'EF vise à dénoncer les fausses solutions du 'développent durable', l'asymétrie des pouvoirs et l'asservissement de la nature à une vision de profit. Dans le

© Gayatri Malhotra sur Unsplash

© Gayatri Malhotra sur Unsplash

cadre de son travail de plaidoyer, EF mène un travail d'analyse et de décryptage des freins structurels à l'agroécologie afin d'aider les décideurs publics belges à agir en faveur de la transformation écologique et sociale du système alimentaire. Pour ces raisons, EF soutient les mouvement sociaux et paysans au Brésil dans leur lutte pour la défense de l'agroécologie familiale comme alternative au modèle agro-industriel qui ne respecte ni la nature ni l'humain. Le plaidoyer politique d'EF s'élabore en réseau avec les partenaires afin de constituer des actions croisées Nord-Sud.

Les actions d'Entraide et Fraternité :

- **Soutien à la lutte de communautés paysannes et autochtones** à travers la **mise en place d'une législation belge et européenne sur le devoir de vigilance des entreprises pour le respect des droits humains et de l'environnement.** Les communautés locales doivent être incluses dans les décisions liées à la transformation de leur territoire, elles doivent donner leur consentement libre et éclairé et avoir accès à la justice dans le cas échéant. EF travaille en réseau avec d'autres ONG belges dans le cadre de la campagne « Les droits humains n'ont pas de prix ». Cette campagne vise à mettre en lumière les pratiques déloyales des entreprise belges et à dénoncer les cas de violations des droits des communautés. EF mène aussi un travail de plaidoyer vis-à-vis des décideurs politiques belges pour l'adoption d'une loi efficace sur le devoir de vigilance. Une vidéo[55] sur les conséquences du barrage de Cana Brava construit par Tractabel illustre la nécessité d'adopter des mesures contraignantes pour protéger les droits des communautés face aux conflits sur les ressources qui vont s'intensifier dans les prochaines années ;
- **Dénonciation des impacts possibles sur l'environnement, sur la santé et sur la population provoqués par l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur.** La Belgique doit s'opposer à la ratification de l'Accord. L'ajout d'un Protocole additionnel sur la durabilité ne sera pas suffisant pour pallier les conséquences néfastes de la libéralisation du commerce de produits issus d'une production toxique et polluante. En outre, EF s'oppose à la scission de l'Accord souhaitée par la Commission européenne, qui prévoit un vote séparé pour la partie commerciale. Cette manœuvre permettrait d'accélérer le processus de ratification en court-circuitant les parlements nationaux, ce qui reviendrait à nier la participation démocratique à la décision ;
- **Plaidoyer, avec d'autres ONG, en faveur de mesures urgentes pour interdire, au niveau national et européen, la production, le stockage et l'exportation de pesticides dangereux**. En 2020, 4000 tonnes de pesticides interdits ont été fabriquées et exportées par la Belgique. EF s'engage dans la campagne menée par l'ONG SOS Faim en faveur de l'arrêt de la production de pesticides toxiques, en Belgique comme en Europe. Une pétition[56] peut être signée pour réclamer l'arrêt, en Belgique, de la production, du stockage et de l'exportation des pesticides interdits par l'Union européenne. EF soutient aussi l'adoption **mesures miroirs** dans les échanges commerciaux avec le Brésil, soit des mesures qui imposent une réciprocité entre les normes de production des produits européens et brésiliens[57].

55 disponible sur www.entraide.be

56 https://stop-pesticides.be/

57 Voir l'analyse d'EF écrite par Lora Verheecke « Plus de conditions pour importer en Europe » : https://www.entraide.be/analyse-2022-07

Bibliographie

Aguiar D. et Torres M. 2021. « A boiada está passando : desmatar para grilar », disponible sur : https://agroefogo.org.br/dossie/a-boiada-esta-passando-desmatar-para-grilar/, Consulté le 02/11/2022

Articulação Mulheres do Cerrado. 2021. Mulheres do Cerrado : construindo resistências. Disponible sur : https://www.cptnacional.org.br/publicacao/category/75-publicacoes-cerrado

Bernaz N., Krajewski M., Mohamadieh K., et Rouas V. 2022. The UN Legally Binding Instrument and the EU proposal for a Corporate Sustainability Due Diligence Directive : Competences, comparison and complementarity. Disponible sur : https://cloud.foeeurope.org/index.php/s/dg7KD9LaKps2bCM ?dir=undefined&openfile=3590380

Bombardi L. 2017. "Geografia do uso de agrotóxicos no Brasil e conexões com a União Europeia". Disponible sur : https://conexaoagua.mpf.mp.br/arquivos/agrotoxicos/05-larissa-bombardi-atlas-agrotoxico-2017.pdf

Capocci H. 2020. Les dessous de l'accord commercial UE-MERCOSUR. Disponible sur : https://www.entraide.be/IMG/pdf/analyse_mercosur.pdf

Capocci H. 2020. Le parcours du combattant de l'accord UE-MERCOSUR. Disponible sur : https://www.entraide.be/IMG/pdf/analysemercosur.pdf

Capocci H. 2021. Accord UE-Mercosur : chronique d'une mort agricole annoncée. Disponible sur : https://www.entraide.be/IMG/pdf/2021-09_analyse_accord-ue-mercosur.pdf

Cardoso A. et Beghin N. 2022. Política socioambiental entre o desmantelamento e a retomada : desafios à vista. Disponible sur : https://agroefogo.org.br/politica-socioambiental-entre-o-desmantelamento-e-a-retomada-desafios-a-vista/, Consulté le 02/11/2022

Coalition Stop UE-Mercosur. 2020. L'accord UE-Mercosur. Anatomie d'un accord anacronique. Disponible sur : https://www.cncd.be/etude-accord-ue-mercosur ?lang=fr

Conseil indigéniste missionnaire (Cimi). 2021. Violence Contre les Peuples Autochtones au Brésil. Disponible sur : https://cimi.org.br/wp-content/uploads/2022/08/rapport-synthese-violences-peuples-autochtones-bresil-2021-cimi.pdf

Eloy L., Sidersky P., et Tonneau J.-P. 2009. Questions foncières et politiques de réforme agraire au Brésil. Disponible sur : http ://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/etpays/Bresil/BresilScient2.htm#citationMetadata. Consulté le 03/11/2022

Flach R., Abrahão G., Bryant B., Scarabello M., Soterroni A.C., Ramos F.M., Valin H., Obersteiner M., et Cohn A.S. 2021. Conserving the Cerrado and Amazon biomes of Brazil protects the soy economy from damaging warming. *World Development* n. 146, DOI : https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2021.105582

Fritz T. 2020. Accord UE-Mercosur. Risques pour la protection du climat et les droits humains. Disponible sur : https://www.cidse.org/wp-content/uploads/2020/09/FR-EU-Mercosur-study.pdf

Girardi E.P. 2022. Le Brésil, puissance agricole : dynamiques récentes, projections, contradictions et fragilités (2006-2029). *Confins*. Disponible sur : http ://journals.openedition.org/confins/47090. Consulté le 03/11/2022

Global Witness. 2022. Decade of defiance. Ten years of reporting land and environmental activism worldwide. Disponible sur : https://www.globalwitness.org/en/campaigns/environmental-activists/decade-defiance/#resource-library

Hillenkamp I. 2019. Au Brésil, les mouvements solidaires et féministes n'ont pas dit leur dernier mot. The Conversation. Disponible sur : https://theconversation.com/au-bresil-les-mouvements-solidaires-et-feministes-nont-pas-dit-leur-dernier-mot-110291. Consulté le 18/11/2022

Isoppo Porto S. et Aguiar D. 2022. AGRO = HUNGER The Erosion of Agrobiodiversity and Food Cultures. Disponible sur : https://en.agroefogo.org.br/dossier/agro-hunger-the-erosion-of-agrobiodiversity-and-food-cultures/. Consulté le 02/11/2022

Mills E. 2016. Land Grabbing and Human Rights : The Role of EU Actors Abroad. Disponible sur : https://www.tni.org/files/publication-downloads/web_eng.pdf

Monsalve Suárez S. et Seufert P. 2022. The Big Tech Takeover of Food Systems in Latin America : Elements for a Human Rights-based Alternative. Disponible sur : https://projects.itforchange.net/state-of-big-tech/agritech-and-food-systems-in-latin-america-corporate-takeover-and-elements-for-a-human-rights-based-alternative/. Consulté le 25/11/2022

Motoki C. et Perez G. 2021. Trabalho escravo, expropriação e degradação ambiental : uma conexão visceral. Disponible sur : https://agroefogo.org.br/trabalho-escravo-expropriacao-e-degradacao-ambiental-uma-conexao-visceral/. Consulté le 04/11/2022

Mullally S. 2022. Traite des personnes dans le secteur agricole : la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme et de développement durable. Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants. Disponible sur : https://www.ohchr.org/fr/documents/thematic-reports/ahrc5033-trafficking-persons-agriculture-sector-human-rights-due

Pele A. 2018. Brésil : fascisme moléculaire et nécropolitique. *The Conversation*. Disponible sur : https://theconversation.com/bresil-fascisme-moleculaire-et-necropolitique-128480. Consulté le 09/12/2022

Pelliconi A.M., Dobson C., et Zbona A. 2021. Défenseurs des droits de l'homme et entreprises en 2021 : Protéger les droits des personnes au service d'une transition juste. *Centre de Ressources sur les Entreprises et les Droits de l'Homme*. Disponible sur : https://www.business-humanrights.org/fr/from-us/briefings/hrds-2021/human-rights-defenders-business-in-2021-protecting-the-rights-of-people-driving-a-just-transition/. Consulté le 05/11/2022

PENSSAN Network. 2022. Food Insecurity and Covid-19 in Brazil. Disponible sur : https://olheparaafome.com.br/wp-content/uploads/2022/09/OLHESumExecutivoINGLES-Diagramacao-v2-R01-02-09-20224212.pdf

Polet F. 2007. État des résistances dans le Sud-2008 points de vue du Sud : coordonnés par Polet F. Louvain-la-Neuve, Paris : Centre tricontinental ; Édition Syllepse. ISBN : 978-2-84950-144-3

Pooler M. et Ingizza C. 2022. Brazil's beef industry starts to tackle methane emissions. New farming practices could help the country achieve one of its COP26 promises. Disponible sur : https://www.ft.com/content/ab9ceb79-0777-499e-a04a-beb412039159. Consulté le 05/11/2022

Prévost H. 2021. Des femmes rurales face à l'histoire coloniale patriarcale au Brésil : *Travail, genre et sociétés*. n. 45(1), p. 77-95. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2021-1-page-77.htm ?ref=doi. ISBN : 1294-6303

Santos M. 2022. The EU-Mercosur Agreement : Fuel for Destruction of the Amazon, Cerrado and Pantanal. Disponible sur : https://en.agroefogo.org.br/dossier/the-eu-mercosur-agreement-fuel-for-destruction-of-the-amazon-cerrado-and-pantanal/. Consulté le 15/11/2022

Secretariado Internacional Movimento Mundial pelas Florestas Tropicais (WRM). 2022. América do Sul : a destruição "verde" da floresta amazônica. Disponible sur : https://agroefogo.org.br/dossie/america-do-sul-a-destruicao-verde-da-floresta-amazonica/. Consulté le 06/11/2022

Serafim G. 2022. Armas na disputa por controle territorial : os usos capitalistas do fogo contra os povos do campo. Disponible sur : https://agroefogo.org.br/dossie/armas-na-disputa-por-controle-territorial-os-usos-capitalistas-do-fogo-contra-os-povos-do-campo/. Consulté le 06/11/2022

Silva E.B. 2021. Acampamento produtivo Dom Tomás Balduíno em Formosa-GO. *Revista Campo-Território*. 16(40 Abr.), p. 212-237. DOI : 10.14393/RCT164011. Disponible sur : http ://www.seer.ufu.br/index.php/campoterritorio/article/view/59563

SPF Economie. 2020. Accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur. Impact pour les secteurs économiques belges. Disponible sur : https://economie.fgov.be/sites/default/files/Files/Publications/files/accord-libre-échange-ue-mercosur-impact-secteurs-economiques-belges-NL.pdf

UN Human Rights Council. 2022. Universal Periodic Review-Brazil. Disponible sur : https://www.ohchr.org/en/hr-bodies/upr/br-index

Veillard P. 2014. Forces et faiblesses de l'approche brésilienne. *Défis sud*. (116). Disponible sur : https://www.sosfaim.be/wp-content/uploads/2014/08/defis_sud_agriculture_familiale_bresil.pdf

Veríssimo da Conceição A., Martins E.F., et Gomes Nunes J. 2021. Resistindo aos Incêndios : saberes tradicionais nas brigadas indígenas no Tocantins. Disponible sur : https://agroefogo.org.br/dossie/resistindo-aos-incendios-saberes-tradicionais-nas-brigadas-indigenas-no-tocantins/. Consulté le 25/11/2022

WWF. 2021. *New study shows illegalities in 94 % of converted ecosystems in the Amazon and the Cerrado*. Disponible sur : https://wwf.panda.org/wwf_news/ ?2518441/New-study-shows-illegalities-in-94-of-converted-ecosystems-in-the-Amazon-and-the-Cerrado. Consulté le 07/11/2022

Cette étude et le résultat d'une mission conjointe d'Entraide et Fraternité dans les régions de Goiás et Tocantins, au Brésil, en septembre 2022. Grâce au soutien de nos partenaires, Agro é Fogo et la Commission pastorale de la terre (CPT), de nombreuses rencontres avec les communautés paysannes, traditionnelles et autochtones mais aussi avec des acteurs de la société civile et politique ont été possibles. Des visites de terrain ont été organisées pour découvrir les projets menés par les communautés.

La première partie de l'étude présente un aperçu des violences et des conflits liés à la terre et aux ressources naturelles au Brésil. L'objectif est de donner une vue d'ensemble sur les principaux enjeux sociaux et environnementaux du pays et leurs répercussions sur les communautés locales.

La deuxième partie examine l'implication de la Belgique et de l'Union européenne dans ces conflits. En particulier, elle met en évidence les effets négatifs de l'accord de libre-échange UE-Mercosur, des cas des violations des droits humains et environnementaux impliquant des entreprises belges et le rôle de l'UE dans l'exportation des pesticides toxiques vers la région.

Enfin, l'étude souhaite mettre en avant les alternatives et les mouvements de résistance à l'avancée de l'agro-industrie et fournir des recommandations pour soutenir les luttes des défenseurs et défenseuses de l'environnement. Un accent particulier est mis tout au long de l'étude sur le rôle des femmes et leur contribution pour changer le système.

Chaleureux remerciements aux partenaires brésiliens d'EF pour leur relecture et leurs précieux conseils : Saulo Ferreira Reis, Coordinateur de la Commission pastorale de la terre - Goiás et Barbara Dias, Coordinatrice de la Coalition Agro é Fogo. Merci également à Claire Debucquois pour les informations partagées lors de la préparation du voyage d'Entraide et Fraternité au Brésil.

Janvier 2023

Rédaction : Francesca Monteverdi

Relecture : Isabelle Franck, Laurie Khorchi, Renaud Vivien

Photos : © Entraide et Fraternité sauf mention contraire.

ENTRAIDE& FRATERNITE

Rue du Gouvernement Provisoire, 32 - 1000 Bruxelles

02 227 66 80 | info@entraide.be WWW.ENTRAIDE.BE

Éd. resp. : Axelle Fischer - 32 rue du Gouvernement Provisoire - 1000 Bruxelles

Snel MORE THAN A PRINTER

Un ouvrage mis en page, imprimé et façonné par Snel à Vottem, Belgique

www.snel.be

Avec le soutien de

Belgique partenaire du développement

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

FSC www.fsc.org MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C012447